

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 219

Le numéro : 5 sous

Montréal, mercredi 28 novembre 1934

Au banquet de lundi soir

A la conférence interprovinciale de juillet dernier, convoquée par M. Bennett, en vue, disait-il, de remettre à l'étude la question des secours de chômage, et qui devait être, suivant le mot de M. Hephburn, « not a conference but a lecture », M. Taschereau proposa qu'Ottawa et les provinces s'entendissent pour soulager les municipalités de leur contribution (d'un tiers) à ce budget et assumer ensemble tout le fardeau, par moitié. Le premier-ministre de la province de Québec a réitéré cette proposition lundi soir devant les invités du Club Libéral National, parmi lesquels on remarquait plusieurs conseillers municipaux de Montréal et de la banlieue. Au point de vue électoral, c'était très habile, car il ne fait pas de doute que les municipalités, particulièrement celles des grandes villes où le fripouillage municipal se pratique sur une grande échelle, n'en peuvent plus : au point de vue de l'intérêt provincial, ce serait désastreux si par malheur M. Bennett prenait au mot M. Taschereau, car dans les temps actuels les finances de la Province ne sauraient supporter l'augmentation de dépenses que leur vaudrait le changement proposé. Du reste, nous avons dit à plusieurs reprises pourquoi les secours de chômage ne sauraient entrer dans la catégorie des obligations mises à la charge des provinces sous le chef de la législation sociale. En 1867, au Canada, il n'y avait pas d'industrie et le chômage industriel était par conséquent inconnu. Comment les auteurs de la constitution pouvaient-ils prévoir la crise actuelle ou quoi que ce soit qui en approchât ? Dans le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces, les obligations doivent logiquement découler des pouvoirs, et le gouvernement qui doit se charger des secours de chômage est celui qui s'est ménagé dans l'acte confédératif toute autorité sur l'industrie et le commerce. Là-dessus notre opinion est faite et nous n'en démordons pas, qu'elle plaise ou non à M. Taschereau. Celui-ci prend pour acquis que M. Bennett non seulement ne paiera pas la moitié, mais qu'il va chercher dès maintenant à se décharger tout à fait sur les provinces et les municipalités du fardeau financier qu'aux élections de 1930 il déclarait pouvoir assumer en entier. L'acceptation par la Province de Québec du devoir de participer pour moitié à des secours qui ne lui incombent d'aucune façon n'est présenterait pas moins certain danger, advenant une refonte de la constitution où M. Bennett lui-même, voulant nous lier pour l'avenir, mettrait de l'eau dans son vin.

M. Taschereau a pris une attitude plus courageuse touchant l'assurance contre le chômage, que M. Bennett entend faire voter à la prochaine session du Parlement : « Une fois de plus », dit M. Taschereau, « M. Bennett cherchera peut-être à faire son beau geste aux dépens des provinces et des municipalités ; je le préviens que cette fois le gouvernement de Québec ne se laissera pas forcer la main. » Pas plus que les allocations de chômage, l'assurance contre le chômage n'est du ressort législatif de la Province : que l'Etat confédéral règle comme il l'entendra ce problème que sa politique générale a si fortement contribué à aggraver. En même temps, la réponse de M. Taschereau visait, par-dessus la tête des convives, ceux qui dans des publications religieuses voudraient faire participer aux frais de l'assurance projetée le gouvernement de la Province de Québec, parce que catholique.

M. Taschereau a pris une attitude encore plus courageuse dans la question du règlement des dettes agricoles. On sait qu'en vertu d'une loi passée à la dernière session fédérale tout agriculteur peut purger intégralement ou partiellement une dette hypothécaire en avisant son créancier de l'impossibilité où il se trouve de s'en acquitter. On a nommé à cette fin, dans la plupart des comtés ruraux, des syndics et séquestres qui se substitueront aux tribunaux ordinaires pour entériner les compromis intervenus ou, pour parler plus juste, le résultat des

banqueroutes. (Comment cette incitation des agriculteurs à la banqueroute peut se concilier avec les droits des provinces en matière de législation civile, nous laissons à M. Taschereau lui-même le soin de nous le dire.) Précisément, nous avions devant nous, à la table de la presse, un monsieur qui a prêté quelques milliers de dollars à un cultivateur du comté de Champlain ; ce débiteur, dont les biens sont évalués à \$25,000, vient de lui signifier, par le ministère du syndic ou séquestre, que pendant cinq ans il ne lui paiera que 3% par année et qu'il ne lui remboursera ensuite que 30 pour 100 du prêt. Evidemment, la législation fédérale qui permet à tout cultivateur endetté de se libérer par la banqueroute, et virtuellement aux conditions qu'il fixera lui-même, sera temporairement considérée par les débiteurs comme un bienfait. M. Taschereau croit, lui, que cette législation bennettiste tuera pour longtemps le crédit agricole en notre pays, particulièrement dans la province de Québec. Il se demande même si les Caisses populaires, qui sont en notre province un des rouages les plus intéressants de la structure économique des campagnes, ne seront pas ruinées du coup ; en tout cas, si l'agriculteur progressif et économe qui a prêté à son voisin ne mérite pas autant de considération que son débiteur. Sur ce point M. Taschereau n'a pas laissé d'équivoque dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient : ils ont spontanément et unanimement reconnu en lui, malgré tous ses défauts, un mainteneur de l'ordre social.

Olivar ASSELIN

P.S. — Demain, un mot de la démarche faite par M. Vautrin auprès de M. Gordon relativement aux frais de l'exécution de son plan de colonisation.

Ol. A.

Échos

Pourquoi M. Richer ne nous « suit » pas...

« Pourquoi nous ne suivons pas M. Asselin » : M. Léopold Richer veut bien l'expliquer à ses lecteurs du DROIT. Le méchant, il ne veut pas nous suivre !

« Peut-être M. Asselin », dit-il, « aimait-il que nous lui disions, là, franchement, pourquoi nous n'acceptons pas sa haute direction en matière de réformes sociales ? »

Ce n'est pas la peine, cher ami, ce n'est pas la peine. Et pour cette raison bien simple que dès le début nous nous sommes montrés, en matière de réformes sociales, infiniment moins catégoriques que vous et votre chef québécois, qui prétendiez guérir de tous maux avec le corporatisme, et à qui nous nous sommes contentés de faire observer : « Le corporatisme, nous en sommes, mais dites-nous d'abord comment vous entendriez l'appliquer en notre pays. »

Voici maintenant que c'est nous qui avons voulu imposer à M. L'Heureux et à M. Richer nos idées de réforme sociale. Non, mais, a-t-on jamais vu pareille histoire ? Cela ne fait-il pas penser à ces bons pères qui nous faisaient dénoncer publiquement par un Jeune-Canada, dans la salle du Gesù prêté par eux et au cours d'une conférence visée par eux, et qui geignaient aujourd'hui, dans l'oreille de toutes les vieilles femmes de leur connaissance, que nous avions attaqué les jésuites ?

Pourquoi M. Richer ne nous « suit » pas ? Peut-être bien parce qu'il avait commencé par marcher en avant, et tout de travers. — Ol. A.

Concordance

Un ami de notre journal nous signale que dans son sermon de dimanche dernier, Mgr Duranleau, curé de la principale paroisse de Sorel, a fait, au sujet des sociétés catholiques, à peu près les mêmes observations et distinctions que celles qui avaient paru dans l'ORDRE de samedi dernier, sous la signature de son directeur. Dans ce pays-là aussi, il y a apparemment des gens qui abusent de leur titre de catholiques pour s'assurer des avantages matériels ou tout au moins créer à leur bénéfice, dans l'ordre social, certaines confusions. Il est bien sûr que Mgr Duranleau n'avait pas puisé ses idées dans l'ORDRE, mais le seul fait que cet éminent ecclésiastique soit tombé d'accord avec nous pour distinguer entre les organismes catholiques par destination et ceux qui ne le sont pas, est pour nous une satisfaction qui a sa valeur. — Ol. A.

LES MUSICIENS



M. Alfred Laliberté
pianiste

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — Quelques « colonnes de l'Eglise »

Les polémiques qui nous opposent parfois aux rédacteurs du CANADA dans certaines questions libres n'aveuglent pas leur esprit critique dans les questions de simple bon sens. H. G. écrivait hier mardi :

Voici qu'on écrit à pleines colonnes du corporatisme. Un journaliste a même apporté sur la question des éclaircissements que nous attendions en vain de la part de quelques « bonnèpres-sistes ». Nous espérons qu'un débat sérieux s'élèverait à la suite de la publication de l'article, débat qui aurait profité à tous ceux qui s'intéressent aux idées d'une manière désintéressée. Mais en lisant le DROIT et l'ACTION CATHOLIQUE nous avons eu le regret de constater que les rédacteurs de ces journaux, au lieu de discuter, s'amuse à tourner autour du... sujet.

H. G. estime que ces faux-fuyants sont indignes d'un esprit libre. Le suffrage de M. L'Heureux nous déshonorerait beaucoup plus que son désaveu. Nous ne lui demandons pas de nous suivre, mais de nous dire où il va et comment il y va, entraînant avec lui une opinion plongée dans les ténèbres. Une bonne idée dans une tête piquée est plus dangereuse qu'un mauvais dessein dans un cerveau solide. L'honnête Guizot a fait autant de mal à la France que le peu scrupuleux Mazarin lui a fait de bien. Aux yeux de H. G., il ne s'agit pas de savoir la quelle, de la « Bonne » ou de la « Mauvaise » Presse, est la plus honnête, mais laquelle a raison :

Où M. Richer va-t-il prendre l'idée qu'il s'agit ici de rendre pour ou contre un individu ? Pur enfantillage ! Ce journaliste, quel qu'il soit, qu'on l'aime ou qu'on le déteste, a étudié sous un certain angle la question du corporatisme. Il le déclare impossible au Canada, et surtout dans la province de Québec, à moins que l'on ne transforme l'Etat. Ses contradicteurs n'ont qu'une chose à faire : démontrer qu'il trompe. Au lieu de cela, M. Eugène L'Heureux, qui manie le sarcasme avec une lourdeur pachydermique, s'empresse d'écrire qu'il n'est qu'un pauvre petit journaliste qui s'est donné la mission de répéter en perroquet, sans prendre le soin de les comprendre, les doctes propos qu'on lui dicte. Attitude de pleutre qui, dans un journal français catholique, couvrirait un écrivain de ridicule pour le restant de ses jours.

Quant à M. Richer, loin de se montrer l'homme pondéré et sérieux que nous le croyions, le voilà qui se lance dans une diatribe contre celui qui ose douter de la possibilité du corporatisme. Non, il ne le suivra pas, parce que ceci, parce que cela. Attitude grotesque, cette fois, et nullement amusante, car elle inspire d'assez tristes réflexions sur la mentalité canadienne-française.

Notre confrère du CANADA ne nous doit aucune reconnaissance : il pourrait même se plaindre d'avoir été quelquefois attaqué ici dans certaines de ses idées. Son témoignage est tout désintéressé. « Incapacité des idées », dit-il. C'est plus que cela : c'est cette crainte panique de la lumière qui faisait dire à Léon Bloy : « Le monde catholique avait besoin de poètes gâteux : les voilà ! » Si le catholicisme est tout entier dans les sottises de M. L'Heureux et du nouveau muflé qui signe L.-P. Roy à l'ACTION, le catholicisme est une religion indigne de l'intelligence. Mais si le catholicisme est « enfant de lumière », selon la parole du grand cardinal Mercier, les rédacteurs de la « Bonne Presse » ne sont pas catholiques.

H. G. ajoute pour conclure :

Le corporatisme, il serait aussi stu-

pide de le rejeter que de l'accepter sans étude. Nous n'en savons pas grand chose, mais nous sommes en droit d'attendre de ceux qui nous le recommandent des explications précises. Si l'idée en vaut la peine, qu'on l'étudie et que l'on en fasse voir les moyens de réalisation. Cela, c'est de la probité intellectuelle élémentaire.

Il y a deux sortes d'honnêteté : celle de la « Bonne Presse » et du clergé qui l'anime et celle du petit catéchisme.

II. — Critiques « perfides »

Rappeler le dévouement du clergé enseignant ne prouve rien. Chacun a le devoir de se dévouer à sa tâche, et il y a là-dessus une réponse de la catéchèse à l'adresse des enfants. Aux premiers temps de la colonie, c'étaient des laïques qui parcouraient la campagne, sans espoir de récompense, et faisaient office d'instituteurs. Aussi, lorsque nous avons proposé la réforme de l'enseignement secondaire (bien avant la conférence de S. E. le cardinal Villeneuve au Cercle universitaire de Montréal, bien avant que l'abbé Groulx traitât d'éducation nationale), notre intention n'était point de mettre en doute le désintéressement des maîtres, mais leurs méthodes pédagogiques. Nous avions tellement raison dans l'ensemble (les erreurs de détail ne changent rien au problème) que les membres les plus éclairés du haut et du bas clergé ont repris la plupart de nos arguments à leur compte. Nous ne discuterons pas la droiture du procédé qui permettrait aux imbéciles de dire : « L'ORDRE n'a rien inventé, c'est le clergé lui-même qui a réformé son enseignement. » La paternité de ces réformes ne nous intéresse pas, pourvu que les réformes soient faites. Une question seulement, que nos lecteurs pourront retourner en tout sens : Comment des critiques qu'on a dites « destructives » et « perfides » (l'épithète est d'un haut dignitaire de l'Eglise canadienne) ont-elles produit par ricochet si noble et si belle émulation ?

Lucien PARIZEAU

Un bobard !

M. Cahan a suggéré dernièrement d'accorder l'indépendance politique aux fonctionnaires en leur enlevant le droit de vote. Une telle décision, aurait-il dit, les mettrait « complètement en dehors de la politique ». Il aurait ajouté : « Les fonctionnaires bénéficieraient d'une sympathie plus générale et de plus de considération s'ils n'avaient aucune allégeance politique. » Drôle de suggestion ! M. Cahan est-il sérieux ? Qu'entend-il par « indépendance politique » ? Veut-il dire que, privés de leur droit de vote, les fonctionnaires deviendraient libres de toute attache politique ? Veut-il dire qu'en perdant leur qualité d'électeurs ils perdraient toute ambition ? Quelle chimère !

M. Cahan oublie deux choses : 1° que le fonctionnaire ne continue pas moins d'être un homme et par conséquent d'avoir des opinions ; 2° que, pour la même raison, il cherchera par tous les moyens à faire pousser ses intérêts particuliers chaque fois qu'il le pourra. Ces motifs ont de tout temps poussé les hommes à prostituer leur talent, leur volonté, leur honneur, au service du pouvoir, qui les exploitait à son bénéfice. Tous les régimes politiques ont connu ce mal : ce n'est pas la démocratie, avec sa dépendance des partis, qui le fera disparaître. Il faut s'y résigner : l'indépendance politique des fonctionnaires est irréalisable.

Le vote n'est qu'un moyen entre mille de prouver son attachement à un parti. M. Cahan doit savoir qu'il en

existe neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres, mieux connus des fonctionnaires que de moi-même. Nul ne pourrait empêcher un petit employé qui voudrait « se pousser » de faire valoir auprès de ses chefs politiques ses mérites de partisan fidèle. De son côté, le gouvernement n'attache pas d'importance qu'au vote de quelques fonctionnaires, il compte aussi et surtout sur leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions. Il est certain, en tout cas, qu'il préférera toujours voir à son service des personnes qui lui sont dévouées que des gens à qui il ne pourrait se fier. Dès lors, on ne voit pas bien comment la simple omission de leur nom sur la liste électorale mettrait les fonctionnaires en dehors de la politique.

M. Cahan prétend également que la privation du droit de vote leur vaudrait la confiance et l'appui du peuple. Il est sûrement désirable que les fonctionnaires jouissent de la considération des administrés ; le maintien de l'ordre social en dépend dans une certaine mesure. Mais pour que la réforme suggérée par M. Cahan atteigne son but, il faudrait qu'elle opérât les changements qu'il en attend. En effet, si l'administration est discréditée aux yeux du peuple, c'est que, par la faute du gouvernement qui, dans le passé, a voulu l'asservir en y faisant entrer de ses créatures, elle n'est pas exempte de corruption. Or, je viens de le signaler, la suppression du droit de vote aux fonctionnaires ne changerait rien à cet état de chose.

Si M. Cahan est sincère, il admettra que l'exécution de son projet ne servirait qu'à duper les âmes simples. Quant à nous, ne nous y trompons pas : il n'y a qu'un moyen d'assainir l'administration, c'est que le gouvernement lui-même soit honnête dans le choix et le traitement des fonctionnaires.

Jean-Claude MARTIN

Constitution

Le prince de Galles parlait dernièrement dans un milieu d'hommes politiques. Il opinait que seuls les pays construits sur une Constitution librement acceptée et librement observée étaient appelés à un avenir prospère, tandis que les empires fondés sur la force des armes étaient condamnés à disparaître. Paroles constitutionnelles d'un prince constitutionnel dans un milieu constitutionnel.

En d'autres mots, le droit prime la force et quiconque a frappé de l'épée périra par l'épée. L'histoire abonde d'exemples à l'appui. Que reste-t-il des grands empires de l'antiquité ? Une inscription sur une pierre, un tronçon de colonne rompu dans les sables du désert. L'Egypte des Pharaons a péri, et Ninive, et Babylone. Alexandre conquiert le monde. Ce ne fut que pour un instant. Rome eut raison de Carthage, mais les barbares finirent par avoir raison de la puissance romaine. Tout cela est frappant. Peut-être ne pense-t-on pas, et le prince de Galles n'y a pas pensé non plus, aux Etats plus modestes, aux petites cités qui avaient le bonheur de posséder une Constitution, qui vivaient sous un régime librement consenti, et qui ont cependant été balayés dans la tourmente. C'est très beau la Constitution. Nous aurons même avoir un faible pour la Constitution, et nous ressentons comme une injure personnelle la façon dont on la maltraite. Mais si, comme garantie de notre existence et de notre avenir, nous n'avons que ce scrap of paper, c'est bien ainsi, croyons-nous, que feu M. de Bethmann-Hollweg, s'exprimait devant sir Buchanan, ambassadeur de S. M. le roi Georges auprès de l'Empereur d'Allemagne, nous aurions des craintes sérieuses à propos de notre existence pour ne pas parler de notre avenir...

Quant à l'Empire britannique, nous sommes tranquilles. Nul n'ignore qu'il est bâti sur sa Constitution comme sur un roc. Mais la « Home Fleet » croise autour.

GALLO

La propagande bolcheviste en Scandinavie

Le journal suédois AFTONBLADET annonce que le terroriste et chef communiste hongrois bien connu, Bela Kun, conduit de Leningrad toute une campagne de propagande afin d'organiser parmi les ouvriers scandinaves un front commun rouge contre la guerre et contre le fascisme.

Pour ce faire, il donne à des futurs agents, pour la plupart membres de syndicats, de véritables cours sur la meilleure méthode de propagande communiste. Les Suédois et les Finlandais figurent en nombre dans les rangs de ses élèves.

Une preuve des intentions de Bela Kun d'intensifier la propagande rouge dans les pays baltiques, réside dans ce fait que les Soviets ont invité à Leningrad et à Moscou une vingtaine de communistes suédois notoires. Des Norvégiens et des Danois ne vont pas tarder à rejoindre ce premier contingent.

Par l'entremise de ces émissaires, Bela Kun entend rester en contact avec les partis communistes de Scandinavie. On constate enfin que la bolchevisation de la Scandinavie est l'un des objets à l'ordre du jour du congrès mondial communiste de mars 1935.

Les deux écoles militaires

par André BOWMAN

On comprend difficilement, de notre côté de l'Atlantique, l'importance que revêt aux yeux de certaines puissances les doctrines militaires divergentes. En terre nord-américaine, où depuis longtemps il n'est plus question de nation armée et où les conflits sont pour ainsi dire impossibles, on ne s'imaginerait pas le dilemme devant lequel peuvent se trouver les nations qui doivent avant tout songer à leur sécurité. Des pays aussi peu portés aux idées belliqueuses que l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la Suisse, se voient forcés de faire des sacrifices pécuniaires extrêmement lourds afin de ne pas être réduits au rôle de nation de second ordre, ou même tout simplement annexés. Dans le bassin danubien, la situation est suffisamment grave pour que tout le monde comprenne l'importance de l'armée. La France — l'histoire le lui a appris — est tenue de se protéger contre les invasions périodiques des Allemands. La Pologne, coincée entre une Russie bolcheviste et une Germanie hitlérienne, doit maintenir des effectifs considérables. Quant à l'Allemagne, devenue une nation de proie depuis sa prussianisation, elle doit obéir à certaines destinées.

Il existe en Germanie deux écoles militaires. L'une recommande le renforcement des frontières occidentales, afin qu'on ait les mains libres du côté de l'Est et qu'on puisse « coloniser » la Pologne et la Russie après une guerre foudroyante ; l'autre préfère avoir ses deux voisins pour alliés et en finir une fois pour toute avec le duel séculaire France-Allemagne. Suivant le point de vue adopté, l'orientation militaire de la Germanie peut influencer radicalement sur le caractère de sa politique, comme on le voit de nos jours.

Au lendemain de la guerre de 1914, il se forma au sein de ce qui restait de l'armée allemande un fort parti de généraux influents qui se prononcèrent pour l'entente avec la Russie. A leurs yeux, cette solution offrait plusieurs avantages : d'abord elle ménageait à l'Allemagne une alliée pour un nouveau partage de la Pologne ; ensuite elle lui permettait 1° d'attaquer dans la région de moindre résistance et de remporter des succès capables de galvaniser la nation, 2° de trouver en Russie les matières premières utiles à la guerre, sans passer par la Grande-Bretagne ou les Etats-Uni, 3° de construire un matériel interdit par le traité de Versailles et de pouvoir au besoin recruter des troupes en Russie.

L'autre école, celle de l'Ouest, était d'avis (et elle l'est encore) qu'il fallait avant tout abattre la France et l'Angleterre, afin d'instaurer en Europe la suprématie incontestable de l'Allemagne. La domination du reste du continent suivrait sans difficultés.

La première école groupe d'une façon générale les officiers « impérialistes », tandis que la seconde est celle des « parvenus » nazis. Les hitlériens sont venus au pouvoir sur une vague de dégoût et d'enthousiasme ; dégoût de l'échec du réarmement et enthousiasme d'avant la promesse d'une rénovation nationale. Ils sont, par définition, les adversaires des communistes, donc des Russes, et ne le seraient-ils pas que la mystique de l'aryanisme les pousserait à se ruver contre des peuples « inférieurs » (les Slaves). De plus, ils se voient obligés d'abattre les puissances occidentales avant l'échec de la prise de la Sarre, annexer l'Autriche et dominer le bassin danubien. Dans ces conditions, les hitlériens se trouvent forcés de concentrer leurs efforts contre la France et aussi contre l'Angleterre. L'armée brune a toujours tendu à provoquer un conflit à l'Ouest, tandis que le grand état-major s'est opposé à une aventure qu'il considérait vouée à l'insuccès, ne serait-ce que par suite de la destruction de la flotte de guerre allemande.

Il a résulté de ces divergences de vues une hostilité marquée entre les partisans des deux écoles. On m'assure que la tension est devenue telle qu'on pourrait croire qu'il ne s'agit plus d'Allemands combattant pour un but commun, mais bien d'adversaires politiques qui jouent leurs dernières cartes. L'hostilité qui règne entre les deux camps atteint des proportions incompréhensibles pour un Occidental, à plus forte raison pour un habitant du continent nord-américain.

Pour le moment, les généraux « impérialistes » tiennent encore le haut du pavé

et imposent leurs vues quant à la direction générale à donner à l'armée. Ces officiers du grand état-major veulent être les maîtres de l'heure de l'attaque et avoir la haute main sur toutes les formations militaires du Reich. Le massacre des prétoriens, le 30 juin dernier, était en somme une bataille livrée par la Reichswehr contre la milice. Il semble que la situation est redevenue aussi aiguë que l'été passé. L'armée redemande son indépendance complète et paraît même avoir menacé le régime de lui retirer son appui.

Des journaux bien informés annoncent que le ministre de la Reichswehr, le général Werner von Blomberg, et son chef d'état-major, von Fritsch, seraient sous peu relevés de leur commandement et remplacés par des hommes plus maniables, von Reichenau et von Runstedt. Il est pourtant possible que les « impérialistes » remportent encore une victoire et qu'ils finissent par imposer leurs volontés aux gouvernants hitlériens.

Dans ce cas, on verrait cette chose paradoxale d'un pays retournant à Genève sur l'ordre de ses chefs militaires, et limitant ses armements sur l'ordre de ces mêmes chefs.

André BOWMAN

Pour M. Richer

M. Lucien Parizeau a commis, au sens de M. Léopold Richer, une grave erreur en disant que M. l'abbé Groulx faisait de l'école « la cause déterminante de la dissolution du sens national », et, naturellement, son confrère du DROIT le somme d'avoir à rectifier. M. Richer prend évidemment des leçons de « sommations » de ce bon M. L'Heureux.

Or, dans sa conférence de jeudi dernier devant la section Duvernay de la Société montréalaise de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Groulx a, d'après M. Richer lui-même, prononcé ces paroles :

J'ai conscience de n'être pas un déni-
greur, de n'avoir jamais parlé avec amertume, pour le vain et sadique plaisir de fouiller des plaies vives. Et, par exemple, je ne commettrai pas l'injustice de tenir l'école, surtout l'école primaire, responsable de tous nos maux. Je ne reprocherai jamais aux petits instituteurs d'avoir manqué de sens national, quand nos dirigeants eux-mêmes n'en avaient pas à revendre. Je reprocherai encore moins à l'enseignement primaire d'être ce qu'il est, quand les autres enseignements sont ce qu'ils sont.

Sans doute M. Groulx a trouvé à notre déchéance morale et politique des causes diverses. Mais si M. Parizeau, qui avait encore à l'esprit l'article de la REVUE NATIONALE reproduit par l'ORDRE quelques jours auparavant, a peut-être eu tort de trouver dans les mots que nous soulignons un sens défavorable à d'autres enseignements que le primaire, M. Richer est-il plus excusable de ne pas attacher à ces mots au moins une partie du sens qu'ils comportent pour tout homme de bonne foi ? — OI. A.

Ottawa ne contribuera pas

Il y a huit jours, nous nous demandions si Ottawa, à la requête de M. Vautrin, allait contribuer à l'exécution du plan de colonisation établi par la province de Québec comme remède au chômage. L'out en montrant le bien-fondé des réclamations de M. Vautrin, nous nous déclarions sceptique quant au résultat de ses démarches. La réponse du gouvernement fédéral a confirmé notre appréhension. C'est décidé : Ottawa n'aidera pas Québec dans cette entreprise ; nous devons nous débrouiller tout seuls.

Ce qui donnait un intérêt particulier à la démarche de M. Vautrin, c'est qu'au même moment le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, M. Heenan, sollicitait de M. Gordon l'octroi de subsides pour la réalisation d'un plan de \$16,000,000 destiné à diminuer le chômage par l'exécution de travaux de voirie. Le plan Heenan est en somme le pendant du plan Vautrin. Il était intéressant de voir si le gouvernement fédéral se comporterait pareillement envers l'Ontario et le Québec. Or, après avoir donné de l'espoir à M. Heenan, pendant quelques jours, M. Gordon lui a finalement refusé son concours. On n'avait pourtant pas jusqu'ici l'habitude de traiter l'Ontario aussi durement que le Québec. Il est vrai que depuis peu la province voisine est devenue libérale...

Jean-CLAUDE MARTIN

Nos lecteurs nous écrivent

D'un abonné de Cartierville, L. L. :

Votre journal m'intéresse de plus en plus. Je le lis généralement de la première à la dernière page ; sans oublier de lire la Revue de la Presse, bien entendu.

Je vous souhaite tout le succès que vous méritez.

D'un lecteur de Sherbrooke, A. D. :

L'ORDRE devient de plus en plus varié, par conséquent, à mon point de vue, intéressant.

D'un typographe d'origine anglaise,

qui fut un abonné de la première heure :

L'ORDRE n'a pas encore neuf mois et il « marche comme un homme », frappe comme un homme, non par des coups bas, mais avec des taloches qui font réfléchir. Dans votre bout, au 4e (1), ça résonne un brin, ça résonne en grand !

Comme l'indique le sous-titre, l'ORDRE vise à rendre le peuple plus « connaissant », plus cultivé, plus vaillant, en secourant de sa lithargie chaque classe de la société... Long live to your directeur-fondateur, for his goal will require a bitter struggle de longue haleine, and yet the results achieved by your young and fearless paper are astonishing ; c'est du moins l'opinion d'un simple typo.

D'un avocat de Mont-Laurier :

Je suis avec intérêt la marche progressive de votre feuille. La crânerie avec laquelle vous soutenez vos idées a surpris plus d'un personnage. Je considère que les idées sont discutables. Vous me permettez de ne pas les approuver toutes. Malgré cela, je suis heureux de souscrire mon écot et de vous adresser mon journal, LA VOIX DU NORD, que vous jettiez au panier s'il ne fait pas votre affaire.

Des lettres comme celle-ci, l'ORDRE en reçoit en moyenne une demi-douzaine par jour, et — n'en déplaise aux pieux menteurs que vous savez, — plusieurs d'ecclésiastiques et de religieux. — OI. A.

(1) De l'immeuble de la PATRIE. — N. de la R.

La légende de l'évolution des Soviets

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Pour endormir leurs adversaires, les dirigeants de la Russie soviétique s'efforcent d'accréditer la légende de l'évolution des Soviets ; ils prétendent, et font prétendre par leurs amis, qu'ils auraient renoncé à provoquer la révolution mondiale et que leur régime s'embourgeoiserait.

Le rappel des faits suffit à faire crouler cette légende. En voici quelques-uns :

Les décisions prises à Moscou à fin décembre 1933 et en janvier 1934 sont toujours en vigueur ; elles comportent expressément la continuation de l'action révolutionnaire dans le monde, et voici comment elles ont été exécutées dans les dix premiers mois de 1934 : émeutes communistes d'Amsterdam, action communiste dans les grèves américaines, participation communiste aux événements d'Espagne, développement de l'action de Moscou en France ; M. Doumergue lui-même a déclaré dans sa dernière allocution à la radio, que les socialistes et les communistes « sous la bannière communiste » visent « la suppression de la légalité et de la souveraineté de la nation, l'établissement de la dictature de quelques meneurs privilégiés, l'emploi de la violence, c'est-à-dire la guerre civile et ses conséquences, la suppression de la liberté, de toutes les libertés et surtout de la liberté d'opinion, la suppression de la propriété individuelle ». Or, c'est là le programme de Moscou, dénoncé par M. Motta devant la S. D. N. !

Où voit-on là dedans que les Soviets aient renoncé à provoquer la révolution mondiale ? Ils font tout le contraire et préparent pour le début de 1935, le VIII^e Congrès mondial du Komintern à Moscou. S'embourgeoiserait-ils eux ?

En U. R. S. S. l'agriculture, l'industrie, le commerce sont toujours collectivisés malgré une famine et une misère endémiques. Le travail forcé y est maintenant. La G. P. U. a changé de nom, mais son action de répression n'a pas changé.

Le peuple russe est toujours prisonnier des Soviets. Aucun Russe ne peut librement sortir d'U. R. S. S. La dictature du parti communiste reste absolue.

Les camps de la mer Blanche et de Sibérie regorgent toujours de victimes des persécutions religieuses et de malheureux qui ont défilé au parti communiste. Vanderelde lui-même, dans le « Peuple de Bruxelles » du 16 septembre 1934, dénonce ce « régime d'iniquité ».

La tribune du lecteur (1)

Le loyer des compteurs d'électricité

St-Jean, 26 novembre 1934.

Monsieur Pierre Boucher,
Secrétaire de la Rédaction de l'ORDRE,
Montréal.

Monsieur,

Me permettez-vous d'attirer l'attention des lecteurs de l'ORDRE sur ce fait que les compagnies d'éclairage électrique font payer une mensualité — qui est ici de 25 cents — à titre de location de leur compteur électrique ?

Ce compteur leur revenant à environ 6 piastres se loue \$3.00 par an. N'est-ce pas là un abus ?

Que dirait-on d'un boucher, par exemple, qui ferait payer à ses clients 5 cents en plus du montant de leur achat sous prétexte que sa balance lui a coûté très cher ? Il est probable que ses clients le quitteraient et iraient se faire servir chez un autre boucher.

Mais les clients de la compagnie d'éclairage électrique n'ont pas le choix de leur fournisseur. La compagnie en profite mais d'une façon abusive, je pense.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance et mes sentiments les meilleurs.

E. C. VILLEMAGNE

(1) La Rédaction de l'ORDRE n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Avant de faire un cadeau à un communisant, voyez chez Hinks les chaquetaux, médailles, crucifix, médaillons, de même que les montres, etc. Consultez leur liste de prix, 1240, Square Phillips, Tél. LA 2121. (r-h)

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Un métier encombré

On parle souvent de l'encombrement de certaines professions. Pense-t-on que le métier de législateur soit moins encombré que les autres, surtout au Canada ? Le DROIT, la PRESSE et l'ÉVÉNEMENT ont fait écho à un article publié à ce sujet par le FINANCIAL POST, de Toronto. Il y a au Canada un législateur par 11,776 habitants, tandis que le Japon n'en a qu'un par 78,275 personnes. Voici la proportion qui existe dans les principaux pays du monde, selon la liste publiée par le confrère de Toronto et reprise par nos confrères d'Ottawa et de Montréal. Les commentaires sont de la PRESSE :

Il y a un législateur pour 78,275 personnes au Japon, 75,843 au Portugal, 57,564 en Pologne, 45,81 en France, 37,724 en Tchécoslovaquie, 36,466 en Afrique-Sud, 33,907 en Grande-Bretagne, 18,761 en Norvège, 18,335 en Finlande, 16,769 en Grèce, 16,290 en Suède, 16,109 en Irlande-Nord, 15,780 au Danemark, 15,049 aux États-Unis, 13,953 en État Libre d'Irlande, 13,311 en Nouvelle-Zélande, 12,812 en Australie, 12,298 aux Pays-Bas. Nous pourrions ainsi prolonger la liste des pays qui, proportion gardée de leur population, ont beaucoup moins que le Canada de représentants dans leur Parlement respectif. Il y a exception toutefois pour Terre-Neuve, où l'on comptait il n'y a pas longtemps encore un législateur par 5,614 têtes de la population. Mais, remarque ironiquement le confrère ontarien, « nous l'avons omise de la liste, parce que son effectif excessif de législateurs l'a mise dans si grandes difficultés financières qu'il a fallu le remplacer récemment par une dictature composée du gouverneur et de six commissaires ».

Nous avons 881 législateurs répartis entre dix gouvernements. Et M. Richer ajoute, au DROIT, que « s'il fallait tenir compte des membres des conseils de ville et de comté, il y aurait au Canada un « fabricant de loi » par 200 personnes ». La PRESSE cite encore le FINANCIAL POST et conclut :

La réduction de la représentation du Parlement et des législatures provinciales nous ferait épargner beaucoup plus que le coût des traitements des députés, des salaires des employés de bureau et des sténographes, des frais de papeterie, etc. ; elle nous permettrait de concentrer davantage l'attention sur les problèmes importants et de réaliser de plus grandes économies ».

Cette question n'est pas nouvelle et déjà plusieurs législatures ont réduit le nombre de leurs sièges, en effectuant des remaniements de la carte électorale. Un temps viendra peut-être où la suggestion du Financial Post sera d'ordre pratique dans tout le Dominion pourvu qu'elle entraîne pas la rupture de l'équilibre de la représentation des provinces au Parlement fédéral non plus que les droits de Québec de maintenir sa Législature.

Au DROIT, M. Richer fait d'autres suggestions, pas tout à fait inédites d'ailleurs.

Au lieu de proposer, avec la PRESSE, une simple diminution du nombre des députés, il veut diminuer le nombre des parlements et modifier la carte politique du pays.

La dispersion de la population sur un immense territoire explique pour une bonne part le douteux honneur que nous vaut pareille armée. Le Canada, en réalité, compte plusieurs pays en un seul, chacun d'eux ayant des besoins économiques très marqués. Mais n'y aurait-il pas moyen, comme on l'a souvent suggéré de fusionner les chambres des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, en une seule ? No pourrait-on pas procéder à un semblable fusionnement dans les trois provinces maritimes ? Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta constituent une même région économique et il semble illogique qu'elles soient séparées les unes des autres par des frontières factices. Ce raisonnement vaut aussi, et pour les mêmes raisons, lorsqu'on envisage le problème administratif des trois provinces maritimes. Si l'on procédait à un rapprochement des unités de ces régions, on épargnerait du coup des centaines de milliers de dollars par année en indemnités et en frais de toutes sortes.

La province de Québec compte également beaucoup trop de députés et son Conseil législatif constitue un ornement coûteux et inutile, excuse commode pour le gouvernement de récompenser, à même les deniers publics, les serviteurs usés du parti et moyen facile de réduire au silence les mécontents.

Ni ces constatations ni ces suggestions ne sont neuves. Mais on y revient de plus en plus et il faudra sûrement finir par « désencombrer » ce métier que seuls ceux qui l'exercent ne trouvent pas embarrassé.

La question est beaucoup plus importante qu'elle peut le paraître à quelques-uns. Elle peut agir sur les destinées de la Confédération. Parmi ceux qui veulent réduire le nombre des législateurs et celui des assemblées législatives, il y en a qui veulent les réduire au profit du pouvoir fédéral en éliminant autant que possible les assemblées provinciales pour accentuer la centralisation qui a fait de grands progrès depuis 1867. D'autres, comme M. Richer, tendent plutôt à faire un nouveau groupement des provinces en diminuant le nombre des assemblées provinciales pour donner au Canada une division nouvelle plus conforme à la géographie physique et humaine du pays. Cela autoriserait les nouvelles régions ou provinces qui naîtraient de ce regroupement à réclamer une décentralisation, une plus grande autonomie. Cette dernière solution me paraît bien préférable à la première et, au fond, plus conforme à l'esprit même de la Confédération.

Notre métier

Depuis la renaissance au Canada français du journalisme personnel, du journalisme d'idées — renaissance due pour la plus grande partie, qu'on l'admette ou non, que cela plaise ou non, à la rentrée du directeur de l'ORDRE dans le journalisme actif — de nombreux jeunes gens voudraient « faire du journalisme ». Excellente chose, sans doute, mais à condition que ces aspirants journalistes ne se fassent pas trop d'illusions en voyant que les beaux côtés de notre métier : « grandes et petites entrées dans les coulisses des théâtres, places d'honneur dans les banquets... signature... », etc., ainsi que le fait remarquer le

JOURNAL qui rappelle les conditions que doit remplir un bon journaliste :

Aimer le mouvement, l'imprévu et l'irrégularité de la vie ; avoir une bonne santé, du courage et de l'opiniâtreté ; posséder des idées générales ; penser et écrire rapidement, être apte à faire de l'analyse et de la synthèse ; aimer la nouveauté, la bataille et la recherche de l'inconnu ; ne pas s'imaginer rencontrer dans la presse une situation lucrative et de tout repos, ni se figurer y trouver l'indépendance complète ; se croquer du talent avant d'avoir fait ses preuves et prétendre du coup à la célébrité.

Oui, le métier de journaliste est une tâche absorbante. Il réclame des nerfs, de l'attention sans cesse en éveil, un esprit vif et résolu, de la tête, du cœur et des jambes, tout au moins pour commencer, des connaissances multiples et cet amour des idées générales qui dérivent des fortes cultures. On devient écrivain, on naît journaliste. Comme entrée de jeu, il y faut de l'estomac. Les diplômes de tout genre, même ceux de l'École des Journalistes, dont on ne parle jamais du reste dans les salles de rédaction, pourront bien, à la rigueur, contribuer à la formation d'un bon journaliste : ils ne lui donneront jamais les qualités dont le candidat doit nécessairement être pourvu. Il restera toujours confiné dans les besognes infimes du petit reportage, du fait divers, de l'information cueillie à heure fixe dans les bureaux où son journal est accrédité, de la cuisine banale où la paire de ciseaux joue le rôle d'écluseur tranchant. Ou encore, sa tâche consistera à prendre le téléphone ou à tenir à jour l'agenda des corvées à faire par ses collègues.

Toutes ces « besognes » ont leur utilité, certes, et pourraient se passer. Mais ceux qui y sont astreints ne connaîtront jamais la tâche ardue et absorbante de l'article qui se renouvelle chaque jour et qu'il faut donner coûte que coûte, qu'on soit bien ou mal disposé, en se laissant aller à l'improvisation, soit, mais sans jamais tomber dans la négligence ni perdre de vue les grande courants d'opinion. Une solide instruction et une parfaite connaissance de la langue sont donc indispensables pour qu'il se sente une véritable vocation.

Un écrivain de talent, ajoute notre confrère, n'est pas nécessairement un bon journaliste. Il faudrait que tous les journalistes fussent des écrivains de talent. Ce serait idéal et cela relèverait considérablement le niveau de notre profession. Mais que les candidats au journalisme se rappellent que cela même n'est pas suffisant. Il faut avoir le talent d'écrire. C'est vrai. Ce devrait être indispensable. Mais il faut encore beaucoup d'autres qualités, entre autres celles que le JOURNAL énumère dans l'article cité plus haut. On voit toutes les semaines des candidats au journalisme quitter les salles de rédaction après quelques jours ou quelques semaines d'essai en disant, déçus : « C'est ça, le journalisme ? » C'est que, comme toute chose et plus encore que bien d'autres choses, le journalisme paraît fort différent selon qu'on le voit de l'extérieur ou de l'intérieur.

Quinze ans d'apostolat

Il y aura bientôt quinze ans que l'honorable Athanase David est Secrétaire d'État de la province de Québec. À cette occasion, samedi prochain, les anciens élèves de trois grandes écoles de Montréal fêteront publiquement M. David, dans un banquet qui réunira plusieurs centaines de ses innombrables admirateurs. En effet, il convient que professeurs et étudiants célèbrent dignement l'utile ministère exercé par l'un de nos compatriotes les plus cultivés, le plus convaincu des entraîneurs intellectuels de la jeunesse du Canada français.

Par les milliers d'écoules et d'étudiants qui ont bénéficié de l'impulsion donnée par M. David à l'instruction publique, le plus grand nombre gagnent modestement leur vie, peut-être sans savoir au juste ce qu'ils doivent à l'apôtre de l'École du Rang, des Ecoles de Métiers, des Ecoles d'Arts paysans, des Ecoles Techniques, des Ecoles des Beaux-Arts. Plus au courant, sont ceux aux Ecoles des Beaux-Arts, des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales qui prennent l'initiative d'une belle manifestation étudiante en l'honneur d'un bienfaiteur de l'éducation.

Certes, avant M. David, nous avions des écoles, des collèges, des universités : Mais c'est lui qui a renforcé et complété la couronne de ces établissements, les aidant moralement et matériellement dans l'œuvre si nécessaire de progrès intellectuel de la nationalité. A Sir Lomer Gouin, qui fut son parrain politique, nous devons déjà l'organisation plus efficace des Ecoles Techniques et la fondation d'une première École des Hautes Etudes Commerciales. Mais, par le choix des professeurs, l'attention portée à leur enseignement, l'encouragement donné aux maîtres et aux élèves, M. David a insufflé son âme de feu à ces établissements. Les Ecoles des Beaux-Arts, les Ecoles des Hautes Etudes Commerciales ont complètement sorties du marasme où elles s'ennuyaient, il en a fait des établissements où l'on donne aux talents naturels les moyens d'extérioriser le goût dans des œuvres d'une réelle valeur artistique.

En attendant que nous résumions dans une étude plus élaborée les initiatives et les résultats dus à l'honorable Athanase David, nous tenons à féliciter cordialement le ministre de l'Éducation des Beaux-Arts, il les a complètement sorties du marasme où elles s'ennuyaient, il en a fait des établissements où l'on donne aux talents naturels les moyens d'extérioriser le goût dans des œuvres d'une réelle valeur artistique.

J'ai tenu à citer en entier cet article du SOLEIL qui se passerait de commentaires. Quand il s'agit de politique, de campagne électorale, de questions de parti, on peut n'être pas du côté de M. David. Mais sur

CARTES D'AFFAIRES

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 est, rue Sainte-Catherine

Tous les grands hebdomadaires parisiens
CANDIDE — JE SUIS PARTOUT
MALIN — GRINGORE
Toutes les dernières nouveautés en librairie
Librairie J.-A. PONY Ltée
554 est, rue Sainte-Catherine HA 2577

l'éloge que lui décerne le SOLEIL après les quinze années d'apostolat intellectuel et artistique qui seront couronnées samedi, je crois que les adversaires de M. David et du parti libéral devraient eux-mêmes s'associer à peu près unanimement. Le SOLEIL est loin d'énumérer tout ce que nous devons dans ce domaine à M. David, qui est d'ailleurs loin d'avoir fait tout ce qu'il aurait voulu. Il n'a pas tout fait et il le sait. Mais ce qu'il a fait est déjà énorme dans une province où tout était à faire et où souvent ceux-là même qui auraient dû être les premiers à l'aider se sont ingéniés à jeter des obstacles sur sa route. L'hommage que rendront samedi à M. David quelques-uns de ceux qui ont le plus profité de ses initiatives est largement mérité. Ceux qui trouvent qu'il aurait pu faire plus et mieux, devraient plutôt s'étonner qu'après avoir été mêlé toute sa vie à la politique M. David n'ait pas davantage subi la déformation intellectuelle qui, presque toujours, a été le lot de nos hommes politiques.

La contrebande et l'Etat

Le NOUVELLISTE, qui depuis quelques temps s'efforce à trouver tous les jours de nouveaux signes du retour à la prospérité, s'émouvait samedi de la persistance avec laquelle se poursuit la contrebande de l'alcool malgré le rappel de la prohibition. Tout le monde cependant considérait cette dernière comme la cause première de l'inqualifiable commerce. Seulement, comme l'ORDRE l'a souvent signalé, le rappel de la prohibition aux États-Unis a modifié la contrebande qui se pratique maintenant des États-Unis vers le Canada, à cause de l'élévation excessive des droits de douanes imposés par notre gouvernement fédéral.

Au Canada, dans toutes les provinces, en dépit de lois rigides, d'une surveillance non moins rigide, surtout depuis qu'elle est le fait de la Gendarmerie à cheval, la fabrication et le commerce clandestins des spiritueux connaissent encore de beaux jours.

À quel attribuer pareil état de choses chez nous ?

Tout simplement au fait qu'ici, comme aux États-Unis, l'État persiste à imposer lourdement les spiritueux. Il en résulte que le contrebandier a une belle marge de profit sur laquelle tabler.

Mais, nous dira-t-on, l'autorité finira par leur mettre le grappin dessus.

Au menu fretin, soit ; aux petits vendeurs, oui. Mais le gros fretin, les chefs de la contrebande et de la fabrication clandestine, ceux-là ne se feront que très rarement prendre. Ils se tiennent dans l'ombre et c'est toujours les petites gens à leur service qui écopent et font de la prison. Régie générale les chefs de la contrebande sont assez intelligents et généraux pour payer l'amende imposée à ces vendeurs ou assurer la vie de leurs familles si le tribunal inflige la prison plutôt que l'amende.

Sans doute des lois et une étroite et rigoureuse surveillance peuvent restreindre le commerce clandestin et illégal des spiritueux, mais on n'en aura finalement raison que le jour où l'État, réduisant fortement l'impôt sur les spiritueux, tuera les profits de la contrebande.

Mais quand l'État voudra-t-il le comprendre ?

Il y a longtemps qu'il aurait dû le comprendre, qu'il aurait dû au moins se rendre compte que l'inutile surveillance exercée à la frontière lui coûte plus cher que les droits de douanes ne lui rapporteront jamais. Mais nous avons affaire à un gouvernement dont l'entêtement n'est pas la dernière vertu.

Georges LANGLOIS

La réforme de l'industrie en U. R. S. S.

Le correspondant du TEMPS à Moscou écrivait vers la fin d'octobre :

Depuis quelques jours, le journal ZA INDUSTRIALIZATSIU consacre une série d'articles aux réformes à apporter dans l'organisation des industries en ce qui concerne le personnel.

Jusqu'à présent il s'agissait avant tout d'équiper rapidement le pays, c'est-à-dire de produire le plus rapidement possible, mais maintenant que l'élan est donné, il convient de tenir compte de la qualité de la production. Les mesures envisagées sont d'abord un renforcement de l'autorité du contremaître et de l'ouvrier spécialisé, et

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée législative de la Province de Québec un projet de loi sera présenté par le soussigné, demandant qu'on l'autorise à changer son nom de famille, actuellement Vineberg, et celui de sa fille mineure, Norma Phyllis, de même que celui de sa femme, Helene Friedman, en celui de Vines.

NORMAN VINEBERG,
demandeur.

par suite l'accord d'avantages à ces derniers. Il est à remarquer que tout en restant dans le cadre de l'organisation communiste, on est amené pour obtenir un meilleur rendement sur la qualité à renforcer le cadre des ouvriers de métier et à les distinguer des ouvriers non spécialisés.

Mais on propose surtout comme moyen efficace un contrôle très serré de la fabrication permettant de découvrir toute mal-façon dans tous les domaines et de prendre des sanctions contre les agents fautifs. Le système des sanctions contre toute tentative de sabotage existait bien déjà, comme d'ailleurs le système des primes pour récompenser un travail très bien fait, mais le fait important est que l'on tendrait à accorder *a priori* des avantages permanents à tout ouvrier justifiant d'une spécialisation tout en le soumettant à un contrôle plus sévère et en lui accordant une autorité plus étendue sur les autres ouvriers manœuvres.

La semaine de quarante heures en Italie

Pour essayer de réduire le nombre des chômeurs dans l'industrie, qui est évalué à 700,000 environ, un accord vient d'être signé entre les deux confédérations fascistes des patrons et ouvriers de l'industrie. Il stipule que la semaine de travail est ramenée à 40 heures, que le travail supplémentaire et extraordinaire est aboli, que la main-d'œuvre masculine aura la présence sur la main-d'œuvre féminine et des enfants. Les salaires sont diminués en proportion, mais on crée une caisse de compensation alimentée, en parts égales, par les patrons et les ouvriers, et qui est chargée de compléter les payes des ouvriers chargés de famille.

L'accord n'a rien de rigide et tiendra compte, dans son application, des nécessités de certaines régions ou industries. On veut surtout éviter toute augmentation du coût de la production qui viendrait détruire, par une diminution des exportations, les résultats espérés des nouvelles mesures.

La semaine de 40 heures avait été proposée au Bureau international du travail par l'Italie, il y a deux ans, mais alors son application ne devait pas entraîner une diminution de salaires. Elle l'applique aujourd'hui, un peu différemment. On a fait appel, au seuil de l'hiver, aux sentiments de solidarité de l'ouvrier italien qui veut bien faire un sacrifice permettant à des dizaines de milliers de ses compatriotes d'échapper au chômage. Ajoutons que cet accord a été signé pour une durée de six mois.

La Société Historique

Ce soir, à 8 h., à la Bibliothèque municipale, aura lieu la réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal. M. Emile Falardeau fera une causerie sur « le Chevalier Falardeau, artiste peintre ».

La situation politique en Pologne

Après le parti paysan dirigé par M. Witos, le parti social-démocrate se montre hostile à la directive actuelle de la politique extérieure de la Pologne. Le bureau de ce dernier parti vient, en effet, d'adopter une résolution constatant que l'hitlérisme en Allemagne représente un danger de guerre toujours grandissant pour l'Europe et que la politique extérieure actuellement poursuivie par la Pologne se traduit par un éloignement de plus en plus marqué de la France et de la Petite-Entente et un rapprochement plus étroit vers l'Allemagne et la Hongrie. Le parti social-démocrate considère cette politique comme néfaste et déplore notamment qu'elle ait été cause de certaines manifestations, telle par exemple, l'attitude prise par la Pologne à la dernière session de la Société des nations à Genève.

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez. »

LE téléphone épargne grandement le temps de notre existence moderne. Il ajoute nombre d'heures à nos jours. Il est aussi sûr et aussi simple que le tic tac d'une horloge et vaut ce que vaut le temps lui-même.

DUVEZ

LA BIÈRE

Dow
OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

L'armistice fut-il prématuré?

Je puis assurer que le 11 novembre 1918, jour de la signature de l'armistice, on n'entendait certainement pas — et cela dans aucun milieu allié — la fameuse phrase, tant répétée depuis : « Quel malheur que nous n'ayons pu continuer la guerre une année de plus! » Evidemment, si nous n'avions pas cessé les hostilités, nous aurions obtenu l'énorme avantage de porter celle-ci en pleine Allemagne, et même jusqu'à Berlin. Nos escadrons de bombardement étaient toutes prêtes, cette fois, à aller jeter la désolation et la destruction sur certains points particulièrement sensibles de l'Allemagne, tels que la Ruhr, source principale de la richesse allemande, et Francfort-sur-le-Main, la ville des banquiers, qui en symbolise l'aboutissement. Mais, pratiquement, le pouvait-on, étant donné les journées, si tragiques pour l'Allemagne, des 8, 9 et 10 novembre? Voici ce que pensait de cette question « d'un armistice prématuré » cet homme si droit et si sûr, si plein de bon sens, le colonel House, qui connaissait admirablement les affaires d'Europe et qui avait suivi de si près toutes les phases de la guerre: « On répète souvent que la paix a été prématurée, et qu'il eût fallu continuer la guerre soixante jours de plus pour écraser complètement l'Allemagne. Le 9 novembre 1918, à Senlis, au cours de l'entretien entre M. Clemenceau et le maréchal Foch, le Président demanda à ce dernier « si lui, militaire, ne voyait aucun inconvénient, aucune faute politique ou stratégique, à accorder l'armistice aux Allemands », et le maréchal de répondre sans hésitation: « Je n'y vois que des avantages: continuer la lutte plus longtemps serait jouer gros jeu. Ce serait peut-être cinquante mille ou cent mille Français de plus que nous ferions encore tuer, sans compter les Alliés, et pour des résultats problématiques. Je me le reprocherais toute ma vie. Il y a eu, hélas! assez de sang! Cela suffit. » Sur quoi, M. Clemenceau répondit: « Je suis, maréchal, tout à fait de cet avis. » De son côté, le maréchal Foch, lors d'une visite que je lui avais faite le 16 octobre 1918, avait exprimé une opinion à peu près analogue. « Voyez-vous, me dit-il entre autres choses, les Allemands sont vaincus, c'est entendu; mais ils représentent encore un grand peuple. Si nous voulons qu'ils s'inclinent devant le destin et que, dès maintenant, ils ne se mettent pas à penser à la revanche, il faut exiger le nécessaire, rien de plus, et surtout ne pas chercher à les humilier: ce ne serait d'ailleurs pas digne de vainqueurs. Donc, quand ils demanderont l'armistice, qu'on le leur accorde, mais sans rien exagérer! »

Depuis l'armistice, on a essayé également de rejeter sur les hommes d'Etat la responsabilité de cette signature prématurée. Or, l'armistice — on ne saurait trop le répéter — a été signé sur l'avis unanime de tous les Alliés, hommes d'Etat aussi bien que généraux responsables, et après acceptation des conditions proposées par le maréchal Foch.

Le 23 octobre, M. Wilson, en faisant connaître aux Alliés que leurs conditions étaient acceptées par l'Allemagne, les pria de demander à leurs conseillers militaires « de soumettre les conditions nécessaires que doit remplir un armistice de nature à protéger, d'une manière absolue, les intérêts des peuples en cause, et à assurer aux gouvernements associés le pouvoir illimité de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix à laquelle le gouvernement allemand a consenti, pourvu toutefois que les conseillers militaires jugent un pareil armistice possible au point de vue militaire. »

C'était très net. L'armistice ne devait être conclu que si les conseillers militaires, c'est-à-dire les commandants en chef, estimaient qu'il y avait lieu d'arrêter les hostilités. Voilà pourquoi dès le lendemain, 24 octobre, M. Clemenceau pria le maréchal Foch, après avoir réuni et consulté les commandants en chef alliés, de donner son avis sur cette grave question. D'où la réunion à Senlis, le 25 octobre, de tous ces grands chefs qui furent fidèles au rendez-vous, sauf le général Gillain, chef d'état-major de l'armée belge, qui ne put arriver à temps. La discussion fut longue, très animée, mais des plus courtoises. Seul, le maréchal Haig trouva les conditions imposées aux Allemands un peu trop dures, mais le maréchal Foch, très soutenu par le maréchal Pétain et par Pershing, finit par convaincre le maréchal anglais, qui se déclara prêt à adhérer au projet français. En tout cas, aucun des commandants en chef ne fut d'avis qu'il fallait refuser l'armistice.

Le lendemain, 26 octobre, le maréchal Foch adressait à M. Clemenceau la fameuse lettre qui commence ainsi: « Après avoir consulté les commandants en chef des armées américaine, britannique et française, j'ai l'honneur de vous faire connaître les conditions militaires auxquelles peut être consenti un armistice capable de protéger, d'une manière absolue, les intérêts des peuples alliés, et d'assurer aux gouvernements associés le pouvoir sans limites de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix à laquelle le gouvernement allemand a consenti. » Suivaient les conditions, sensiblement les mêmes, d'ailleurs, que celles qui furent présentées aux Allemands le 8 novembre. Puis ce furent les séances préparatoires au Conseil supérieur de la guerre, à Versailles, les 27, 28 et 29 octobre, au cours desquelles le maréchal ne cessa de répéter qu'il était temps d'arrêter les hostilités. Le 29 octobre en particulier, il prononce les paroles suivantes, à la suite de questions très pressantes du colonel House et de M. Lloyd George: « Sur le fond, je dis ceci: les conditions

auxquelles se sont heurtés vos conseillers militaires sont celles-là mêmes que nous devrions et pourrions imposer après le succès de nos prochaines opérations. Si donc les Allemands les acceptent, il est inutile de continuer la bataille. »

La deuxième partie de cette dernière phrase est caractéristique, mais la première partie est éminemment suggestive: elle montre bien quelle était, à ce moment, la mentalité des Alliés, que ne faisait que refléter, très exactement, le maréchal Foch.

C'était bien le doute, en effet, qui régnait dans leur âme: tous se demandaient si les Allemands accepteraient les conditions de l'armistice. Je ne saurais trop répéter que lorsque, après coup, on a la prétention de porter un jugement équilibré sur les événements passés, il faut, avant tout, se représenter l'état d'âme du moment des hommes qui avaient la lourde charge des responsabilités. Sinon on court à l'erreur et par suite, au lieu de faire de l'histoire, on fait du roman. De l'ensemble de ces faits et de ces dates, il faut bien reconnaître, en toute équité, que, conformément à la demande de M. Wilson et à la logique, l'armistice ne fut signé que lorsque le haut commandement militaire eut jugé qu'il était possible, et qu'il en eût fixé les conditions. Peuples et dirigeants étaient las de la guerre: tous aspiraient avec passion à la paix. La guerre de mouvement, au cours de ces dernières semaines, venait de reprendre, et avait entraîné, forcément, des pertes lourdes. D'autre part, quand les négociations pour l'armistice commencèrent, le 8 novembre, à Rethondes, les Alliés n'avaient aucun renseignement précis sur l'état d'âme des armées allemandes; mais elles tenaient et luttaient vaillamment. Comment supposer, dès lors, la vérité, c'est-à-dire que beaucoup de troupes allemandes ne voulaient plus se battre? Les Alliés ignoraient aussi la situation intérieure en Allemagne: le kaiser abdiqua que le 9 novembre, dans l'après-midi. Les hommes d'Etat et les généraux alliés se sont-ils trompés en signant, le 11 novembre 1918, l'armistice? Ont-ils commis une faute? D'autres hommes auraient-ils mieux fait? Il me semble qu'on peut répondre, sans hésitation, que ces hommes ne se sont pas trompés et que d'autres à leur place n'auraient certainement pas fait meilleure besogne.

Tous ces hommes qui ont eu à prendre la responsabilité de l'armistice ne pouvaient faire autrement; ils ont bien mérité de leur patrie, en particulier Clemenceau et Foch.

Général MORDACQ,
ancien chef du cabinet
militaire de Georges Clemenceau.
(Tous droits réservés par l'A.L.I.
Reproduction, même partielle, interdite.)

Le sommeil des animaux

Un vétérinaire du Zoo de Londres a fait une enquête minutieuse sur le sommeil des animaux.

Il a observé que les singes, comme nous, dorment en général huit heures. En été, quand le Zoo ferme deux heures plus tard, ils n'ignorent pas qu'ils ont deux heures de plus à reposer, et ils en profitent. Ils ne dédaignent pas, en outre, de faire la sieste l'après-midi, comme presque tous les mammifères d'ailleurs.

En liberté, le lion dort le jour et chasse la nuit. Au Zoo, il a dû changer ses habitudes comme bien d'autres animaux sauvages en captivité. Le vétérinaire a aussi remarqué que les animaux qui ont une cachette sûre pour abriter leur repos dorment profondément, tandis que d'autres bêtes, qui ne peuvent se dissimuler, comme l'antilope ou le daim, dorment en gendarmes, s'éveillent et s'élancent au moindre bruit.

Le tigre ne dort presque jamais. Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, il a les yeux ouverts. L'éléphant dort comme un enfant... ainsi que l'ours.

L'hyène entend l'intrus de loin, car, lorsqu'on approche de sa cage, on la surprend toujours en train de tourner, comme si elle cherchait une issue pour s'enfuir...

Curieuse découverte archéologique à Rome

Au cours des travaux de restauration du pavement de mosaïque de la basilique de Saint-Jean de Latran (1425), deux maisons romaines superposées ont été découvertes. A quatre pieds du sol, on a retrouvé en fort bon état de conservation deux chambres aux murs rouges qui occupent toute la largeur de la nef centrale de l'église. Il s'agit de deux pièces qui faisaient partie d'une schola, sorte de cercles d'officiers ou fréquentaient les membres de la garde de l'empereur. Les inscriptions trouvées sur le chapiteau ionique d'une colonne qui supportait une statue de Minerve apprennent que cette construction a été dédiée le 1er janvier 197. Une seconde dédicace donne la date de 203. Cette construction avait été édifée sur une maison antérieure d'un siècle environ et dont jusqu'à maintenant trois pièces ont été retrouvées. La décoration des murs est sur fond noir et le pavement de mosaïques noires et blanches est en parfaite conservation: l'une d'elles est constituée par un grand trèfle à quatre lobes stylisé. La grande nef actuelle semble s'élever sur les piliers de la basilique de Constantin construite jadis au même endroit, et le professeur Josi, inspecteur de la commission archéologique vaticane, espère mettre au jour une maison romaine complète et dresser le plan du quartier.

La dernière crise ministérielle en France

Le cri d'alarme d'un patriote

(Du FIGARO du 8 novembre)

Considérée sous l'angle de la politique extérieure, la crise que traverse notre politique intérieure n'est pas seulement une vilenie, une ineptie: c'est un crime. Il faut dire les choses comme elles sont. Que des hommes politiques n'ayant à la bouche que de grandes phrases sur les intérêts sacrés de la patrie n'hésitent pas, pour des calculs personnels à peine dissimulés sous des raisons de doctrine qui ne résistent pas à l'examen, à rompre l'union nationale, à abattre un chef de gouvernement qui jouissait d'un incomparable prestige à l'étranger, à jeter le pays dans un tunnel — au bout duquel nul ne sait ce qui se passera — c'est là quelque chose de tellement effrayant qu'il n'y a pas de mots pour l'exprimer. On dira que notre sécurité elle-même est en jeu. Je n'ai pas cet argument. Il n'est pas digne de nous. Ce n'est pas la crainte de l'invasion étrangère qui doit nous ouvrir les yeux sur la bassesse où nos mœurs politiques sont tombées. C'est un sentiment plus grave encore et plus haut: celui, simplement, de notre dignité.

Car le spectacle que nous donnons en ce moment à l'étranger est affreux. Il est affreux surtout parce qu'il est stupide. Voilà un pays qui est peut-être le plus riche du monde en possibilités, en ressources, en vertus et qui, par la faute d'une poignée de politiciens vivant en vase clos, apporte je ne sais quelle perversion ou simplement je ne sais quelle faiblesse à se discréditer lui-même! Ses forces, il les gâche; ses atouts, il les jette! Comment voulez-vous que nous inspirions la moindre confiance à autrui quand nous agissons avec une telle étourderie? Comment voulez-vous que nous ayons une politique extérieure qui offre une base sûre et stable à l'Europe quand nous passons notre temps à virevolter, à défaire un jour ce que nous avons fait la veille, à nous tourner successivement de tous les côtés, sans suite, sans méthode, sans savoir ni ce que nous voulons, ni où nous allons; quand il arrive même parfois que l'on fait servir les problèmes extérieurs les plus importants à de ténébreuses opérations intérieures?

Je sais trop ce que pensent de nous les étrangers pour ne pas écrire ces choses avec douleur. Nos amis, qui assistent désarmés, sans rien y comprendre, à cet abominable gâchis. Nos adversaires qui profitent, l'œil au guet, de nos moindres fautes pour les exploiter immédiatement. Et ceux qui ne sont ni nos adversaires ni nos amis et qui regardent en faisant et en refaisant leurs calculs de forces... Et je sais trop aussi ce que pensent nos compatriotes qui se trouvent hors des frontières! Ces temps derniers, j'ai reçu beaucoup de lettres de Français de l'étranger. Ah! ce qu'ils disent — depuis l'attentat de Marseille,

depuis la reprise de nos intrigues parlementaires — donne, je vous l'assure, envie de pleurer!

Mais qu'ils ouvrent donc les yeux, ceux à qui tout semble permis, puisqu'il n'y a plus en France ni responsables ni responsabilités; qu'ils regardent l'Europe: c'est une jungle. Partout les embûches se dressent, les cynismes se révèlent. Et c'est le moment que l'on choisit pour donner à l'étranger l'impression d'une décadence? Alors que tout pourrait encore être sauvé, et même facilement, si nous avions une politique extérieure: stable, continue, fondée sur une calme puissance, alors que la réconciliation avec l'ennemi d'hier deviendrait même possible si nous savions lui inspirer respect, c'est le moment que choisissent de pauvres petits hommes, costumés en politiciens, pour jouer à leur insipide saute-mouton?

J'ai horreur de me fâcher. Je n'aime pas les grands mots. Je crois être un homme calme et modéré. Mais quand je vois les coups que l'on est en train de porter, sciement ou inconsciemment, jour après jour, à notre politique extérieure — c'est-à-dire à notre rayonnement, à notre avenir — je ne puis m'empêcher de crier avec plus de colère encore que de dégoût: S. O. S.

Wladimir D'ORMESSON

En vous assurant que La Sauvegarde, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'advice de Cartier, « Travaillons pour le maintien de nos institutions. » 152 est, rue Notre-Dame à Montréal (P.-M.)

Guillaume II conférencier

L'ex-kaiser consacre ses loisirs à l'archéologie. Le 1er novembre, il a, devant quelques invités, dont des archéologues néerlandais, fait une conférence, la septième de la série, illustrée de projections, sur l'origine des Gorgones. Il a rappelé les fouilles personnelles qu'il avait effectuées en 1911 à Corfou avec l'assistance du professeur Doerpfeld.

A la vérité, c'est l'archéologue grec Versakis qui découvrit et publia presque tous les fragments du fronton de la Gorgone du temple d'Artémis, où les premières recherches furent faites par les Français en 1812 et 1813 lors de l'occupation de Corfou par les troupes napoléoniennes. Guillaume II, en séjour à l'Achilleon, visita les fouilles et ouvrit à Doerpfeld un crédit pour les continuer et réédifier les ruines. A cela se limita son rôle.

Les intrigues hitlériennes à Londres

Maintenant que son réarmement est un fait accompli, l'Allemagne s'efforce de séduire M. MacDonald par l'appât d'un traité de limitations...

Le correspondant particulier de de NATION BELGE à Londres écrivait le 13 novembre:

Emissaire et homme de confiance d'Hitler, M. Von Ribbentrop est venu de nouveau tâter le terrain à Londres. Depuis son dernier voyage, les choses ont bien changé. Les propositions qu'il apportait n'avaient pas eu de succès en juin dernier; il ne s'est pas découragé. Hier il sortait par la porte, aujourd'hui il rentre par la porte-fenêtre.

En juin dernier, quelques jours après l'incident Henderson-sir John Simon-Barthou à la conférence du désarmement, quelques jours avant l'épuration sanglante du parti nazi, M. Von Ribbentrop était venu défendre à Londres la thèse allemande:

« L'Allemagne est décidée à réarmer envers et contre tous, disait-il; reconnaissez-lui ce droit et elle se soumettra à un contrôle de limitation. »

M. Von Ribbentrop fut peu écouté; M. MacDonald ne parvint pas à rallier à la thèse du Reich ses collègues du gouvernement. Sir John Simon n'était pas encore remis de ses émotions genevoises. Il y avait eu les échanges de vues entre les chefs-majors français et anglais, la visite du général Weygand à Londres, suivie de celle de M. Barthou.

Plutôt que de voter les crédits militaires réclamés par la droite, le germanophile MacDonald partit pour de longues vacances. On dit et on laisse dire qu'il ne reprendrait plus sa place de chef du gouvernement national.

Pourtant, il est revenu et l'autre jour, au cours d'un banquet, les leaders des trois partis coalisés ont affirmé leur parfaite unité de vues politiques et leur non moins parfaite union sur le terrain électoral.

M. Von Ribbentrop, lui aussi, est revenu. Sa proposition reste la même qu'il y a cinq mois, avec cette seule différence que le réarmement allemand est désormais un fait si bien accompli que les socialistes anglais eux-mêmes ne songent plus à le nier.

Ces deux rentrées en scène ont une commune raison: la menace travailliste; un climat favorable: l'instabilité gouvernementale de la France.

Depuis deux ans, qu'il s'agisse d'élections partielles ou d'élections municipales, les travaillistes de l'opposition sont les vainqueurs dans la grosse majorité des scrutins. Souvent la défaite des candidats gouvernementaux ou conservateurs prend des allures de catastrophe. Les explications embrouillées, les considérations apologetiques développées par les

chefs de partis pour masquer les échecs, n'arrivent pas à en atténuer la vraie signification. Du train où l'on va, l'Angleterre aura un gouvernement socialiste aux prochaines élections toutes proches. On cherche les vrais raisons de ce revirement d'opinion chez les électeurs anglais. On n'en trouve pas de valables. Les gouvernants eux-mêmes se perdent en conjectures et leur inquiétude n'a d'égale que leur désarroi.

Evidemment, les travaillistes n'ont pas manqué d'exploiter l'échec de la politique de désarmement et de critiquer l'augmentation des crédits de guerre. Cette tactique n'a pas manqué d'avoir une certaine répercussion sur les scrutins. De quoi M. MacDonald se sera servi comme d'un épouvantail; il n'aura pas eu de peine à faire admettre autour de lui que la seule chance de salut était dans l'aboutissement de la conférence du désarmement. Pour vaincre les socialistes d'opposition, le socialiste gouvernemental MacDonald va utiliser leurs propres armes. En fait, le chef du gouvernement est resté un socialiste et n'a renié ni les doctrines du parti, ni sa germanophilie d'avant-guerre.

C'est ici que M. Von Ribbentrop rentre en scène. Il s'est fait précéder d'un accord sur les crédits gelés: 400,000 livres d'argent comptant et de grosses commandes pour l'industrie textile, avec promesse formelle de paiement. La presse travailliste a annoncé que cette générosité (sic) allemande allait permettre de donner de la besogne à 10,000 chômeurs.

Pour faire suite à ces hors-d'œuvre, voici maintenant la pièce de résistance: la limitation des armements... après qu'on aura reconnu l'égalité de l'Allemagne. Aujourd'hui qu'elle a réarmé à la limite de sa capacité financière, l'Allemagne préconise la limitation, en se disant qu'elle laissera aux nations de bonne foi le soin de la respecter scrupuleusement.

M. MacDonald, cette fois encore, va se faire le fournisseur de l'Allemagne; il est favorable à la reprise de la conférence du désarmement sur la base des propositions allemandes. Aux Français et aux Belges d'ouvrir l'œil...

Juan GORDON

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Sereine — Elle fume les CIGARETTES SWEET CAPORAL

Ces personnes qui ne commettent jamais l'erreur de mesurer l'excellence au prix ont été les premières à fumer les cigarettes Sweet Caporal et à les faire connaître à leurs amis. Si vous voulez, vous aussi, goûter une satisfaction sereine, nous vous disons... Fumez les Sweet Caporals. Vous ne saurez pas comme est douce une bonne cigarette tant que vous n'aurez pas fumé celles-là.

Ecoutez...
L'Emission Sweet Caporal.
Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal CHRC Québec
CHLP Montréal CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".
Lancet

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

LE THÉÂTRE

La Pomme

Le théâtre de Verneuil est fait de plus d'abondance que de qualité, de plus de facilité que de substance. En changeant de spectacle chaque semaine, je crois que la Stella pourrait jouer du Verneuil toute l'année. Que restera-t-il de tout cela dans une génération ? Car à part quelques œuvres un peu plus soignées, et d'ailleurs souvent inspirées de succès antérieurs d'autres auteurs dont il exploite habilement la veine, la plupart des pièces de cet auteur sont remarquables par un vide qu'il excelle à camoufler par son intrinsèque faconde et son art de développer une intrigue, d'entremêler des situations, de ménager des surprises, de faire rebondir une action. Une pièce de Louis Verneuil ne fatigue jamais l'auditeur — sans doute parce que l'auteur lui-même ne s'est jamais fatigué à la faire — et c'est peut-être le secret de son succès. Ceux qui ne demandent au théâtre qu'un amusement sont fort satisfaits du répertoire de Verneuil, car celui-ci possède à merveille le secret de faire passer inaperçus sous des apparences inédictes toutes les recettes du théâtre, tous les trucs d'auteur.

Ainsi dans cette *Pomme*, que présente cette semaine le théâtre Stella, il n'y a rien, mais absolument rien, bien que le sujet eût pu prêter à la fois à une satire des mœurs et à une peinture de caractères. Verneuil n'a vu que des situations comiques à accumuler et il les accumule de façon à nous faire rire sans interruption pendant trois actes. Et il y réussit parfaitement. Le public s'amuse, les interprètes eux-mêmes s'amusent en jouant une pièce qui ne doit pas leur demander grand effort. Public et acteurs s'accordent ainsi une bonne détente après la puissante impression du *Secret*. Cela fait une excellente diversion et l'on trouvera que la direction du Stella a parfaitement raison de nous donner de temps en temps une œuvre de ce genre.

Raconter l'histoire de cette *Pomme* serait gâter le plaisir des spectateurs des jours qui suivront. Je me contenterai de dire que le sujet rappelle quelque peu celui des *Romanesques*, mais adapté à la sauce comique d'après les recettes de Louis Verneuil. Deux vieux amis de père veulent marier leurs enfants pour unir leurs noms et leurs fortunes. Comme on peut s'y attendre, les enfants, tout d'abord, ne veulent pas en entendre parler, de moins tant que les pères caressent leur projet : puis les héritiers s'éprennent l'un de l'autre au moment où, pour des raisons qu'il faut aller voir au Stella, les deux papas brisent une amitié vieille de toute leur vie et abandonnent du même coup tout projet de mariage entre leurs rejetons. Comment cela se produit-il, comment cela se termine-t-il, comment la pomme intervient-elle dans toute cette affaire, c'est ce que je me refuse à divulguer, car c'est là toute la pièce. Dans une œuvre où l'intrigue repose sur une étude de mœurs ou de caractères ou de psychologie, on peut raconter l'intrigue sans gâter le plaisir

des futurs spectateurs : mais quand l'intrigue est toute la pièce...

Il suffit de dire que ceux qui aiment à rire en auront pour leur argent des quiproquos de *La Pomme* et de l'interprétation qu'en donnent Mme Jeanne Borgos, Mlle Germaine Giroux, MM. Lucien Cœdel, Charles Castelain et Jean Riveyre. Ils animent d'une vie endiablée des personnages inexistantes et ce avec un grand mérite. Ajoutons que M. Guy Maufette réussit une amusante composition de vieillard tremblant, alors que Mlle Olivette Thibault ne paraît pas du tout à son aise dans la peau d'une poule.

Georges LANGLOIS

P.-S. — Demain, *Paganini*. — G.L.

L'allocution de M. Leman Rectification

Dans le texte de l'allocution prononcée par M. Beaudry Leman le jeudi 22 novembre, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, texte inséré le lendemain dans l'ORDRE en 4e page, on lisait les phrases suivantes au 2e paragraphe de la 3e colonne : « Au cours de la période de douze mois comprise entre le 1er juin 1930 et le 1er juin 1931, le revenu national du Canada était évalué à 4 milliards 650 millions de dollars. Or, près de 75 p. 100 de cette somme, soit 3 milliards 460 millions de dollars, sont constitués par les revenus du capital, qui étaient d'un peu plus de 25 p. 100, soit 1 milliard 190 millions, sont divisés entre des milliers d'épargnants... »

L'omission d'une ligne a déformé le sens de la seconde phrase, qui doit se lire ainsi : « Or, près de 75 p. 100 de cette somme, soit 3 milliards 460 millions de dollars, sont constitués par les revenus du travail répartis sur la masse de la population, et les revenus du capital, qui étaient d'un peu plus de 25 p. 100, soit 1 milliard 190 millions, sont divisés entre des milliers d'épargnants... »

Les Contes de Perrault corrigés par Hitler

(Du FIGARO)

Voici Noël qui approche. La propagande nazie en profite pour s'occuper des tout-petits. Et c'est à la littérature enfantine qu'elle s'attaque. Une nouvelle série de contes de Noël est à la veille d'être livrée à l'impression outre-Rhin. Il va sans dire qu'elle est abondamment illustrée.

Le fond des contes n'a guère changé. C'est toujours le *Petit Chaperon Rouge*, *Barbe Bleue*, la *Belle au Bois dormant*. Mais, aujourd'hui, les fables sont racontées sous la forme d'allégories. Et le beau rôle est réservé à Herr Hitler.

C'est ainsi que la nouvelle version de la *Belle au Bois dormant* symbolise la résurrection de l'Allemagne. Les fées de la nuit — c'est-à-dire les Puissances étrangères — cherchent à assassiner la Belle Princesse, c'est-à-dire l'âme allemande. Mais la fée bienfaisante — c'est-à-dire la conscience de la race teutonne — réussit à éloigner la mort en imposant à la Princesse un long sommeil. Les chevaliers qui veulent la libérer — Luther, Frédéric le Grand, Bismarck — échouent dans leurs tentatives. Et c'est Adolf Hitler qui réveille la belle endormie, en lui donnant le baiser légendaire.

De même, dans le *Petit Chaperon Rouge*, le loup qui réussit presque à dévorer l'enfant — l'innocente Allemagne — c'est le Juif... Tout est ainsi remanié à la gloire de la politique hitlérienne.

La mort d'un fabuliste

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Maurice-Etienne Legrand, dit *Franc-Nohain*, était un esprit charmant, orné, dont on peut dire qu'il incarnait la mesure et le fin bon sens que les Français d'aujourd'hui paraissent quelquefois dédaigner.

Licencié en droit, Franc-Nohain fit ses premiers pas dans le monde administratif et porta l'habit chamarré d'un sous-préfet du style Alphonse Daudet. Il ne machonnait point, peut-être, des violettes, mais à coup sûr il faisait des vers — et très spirituels même : *Inattentions et solitudes* (1893) ; *Flûtes* (1898) ; *Chansons des trains et des gares* (1899) ; *Le Dimanche en famille* ; *Fables* (1921) et *Nouvelles fables* (1927).

Entre temps, secrétaire de rédaction de plusieurs quotidiens, critique littéraire, il écrivait pour le théâtre, soit qu'il confectionnât le livret des plus joyeuses opérettes de Terrasse, soit qu'il fit jouer la *Grenouille* et le *Capucin*, la *Belle évillée*, l'*Heure espagnole*, le *Chapeau chinois*. Le romancier se penche sur l'enfance de *Jaboune*, le moraliste sans nulle morgue écrit *Couci-Couca*, cette fine satire romancée. On doit enfin à Franc-Nohain des critiques littéraires dont plusieurs ont été réimprimées dans le *Cabinet de Lecture*.

C'est bien cependant sous les traits narquois du fabuliste que Franc-Nohain demeurera dans la mémoire capricieuse et légère des hommes. Depuis La Fontaine et Béranger, nul peut-être, en France, ne sut comme lui trisser le couplet, unir l'impertinence à la tendresse, greffer sur l'arbre luxuriant et frais d'un poème moqueur, la moralité sans quoi la fable ne serait que l'ombre d'elle-même.

A ce jeu-là, plus d'un s'est usé qui sentait fondre son courage et se devait incapable de rire plus longtemps face à l'adversité. Franc-Nohain, lui, poursuivait sa route, raillant pour mieux corriger ce qui lui paraissait digne d'amendement, décochant ses chiquenaudes à tous ce qui était enflure officielle, faux-vertis, artifice, bêtise, exagération. Ainsi ce chevalier

rieur épris de perfection — et fort ardent à mener sa croisade —, dissimulait ses violences légitimes sous les bons mots et calmait ses indignations n'en laissant paraître que le bout de l'oreille, juste ce qu'il fallait pour qu'on ne le prit pas pour un plaisantin sans pensée et sans conviction réelle.

Franc-Nohain s'était forgé une langue très souple, l'octosyllabe l'emportant sur l'alexandrin ou le vers de dix pieds. Il parvenait à tordre si bien dans ses doigts ces osiers flexibles, ces brochettes de mots roses ou tendres, qu'il unissait le ton bon enfant du style paré aux envolées lyriques d'un moraliste qui se savait poète.

A son œil aigu rien n'échappait : ni les excès du sport entaché de professionnalisme, ni les erreurs de la mode, ni les fautes des politiciens, et pas davantage celles de la société tout court. Il y avait beaucoup de courage dans cette fière façon de défendre le goût et le bon sens, beaucoup de dédain aussi envers ce qui abaisse l'être humain, infiniment de verve, enfin, nourrie, qui sait, des déceptions d'un vaillant, incapable de battre en retraite.

Il écrivait avec une discrète mélancolie :

Quiconque est seul de son espèce
Est lapidé comme un martyr
Ou se voit la couronne offrir
Par tout un peuple qui s'empresse ;
Bref, c'est une chance à courir.

Durant toute sa carrière, Franc-Nohain n'hésita pas à courir sa chance de censeur allégre, qui se riait des sots et des gens plaintifs. Et peut-être a-t-il défini sa propre nature dans l'apologue de *L'Enfant et des deux magots*, lorsqu'il écrivait :

Agir avec discernement
Et tempérer la fantaisie
Sera la règle de la vie.
Il faut savoir assurément,
Mais seulement quand on l'en prie,
Tirer la langue au bon moment.

J. Nr.

Faut-il croire au pacifisme des Soviets?

Dans l'un de ses articles consacrés à la Russie, M. de Kérillis, à l'ECHO DE PARIS, nous entretient des extraordinaires revirements de la politique extérieure russe et notamment du pacifisme des Soviets. M. de Kérillis ne croit pas à la sincérité de ce pacifisme. Il écrit :

Je supplie le public français de ne pas se laisser prendre aux affirmations sommaires, vraiment naïves, vraiment simplistes, de MM. Edouard Herriot ou Bonnet.

La Russie n'a jamais été une nation pacifique. Elle a toujours été conquérante, mangeuse insatiable de peuples et de races.

Pourquoi la Russie d'aujourd'hui serait-elle tellement différente de l'ancienne? A-t-on d'ailleurs jamais vu une nation adoptant une nouvelle mystique politique ou religieuse devenir plus pacifique? L'Italie est-elle plus pacifique depuis Mussolini? L'Allemagne est-elle plus pacifique depuis Hitler? Et si on remonte plus loin dans le passé, la Révolution française a-t-elle fait des pacifiques ou a-t-elle enfanté Bonaparte?

Non, la Russie qui est sortie humiliée et revancharde d'une guerre dans laquelle elle a perdu des territoires grands comme sept ou huit fois la France : Finlande, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Bessarabie ; la Russie qui se refait avec fièvre, qui prépare une armée et une aviation redoutable ; la Russie qui anime une mystique frénétique, délirante, mais insatiable, parce que conçue pour l'universalité des peuples, parce que essentiellement messianique, n'est pas et ne

peut pas être au fond de son cœur, dans le sens où nous l'entendons, dans le sens français, une nation pacifique. Elle peut pour certaines raisons, par opportunisme, pour un moment plus ou moins court, désirer la paix. Nous pouvons peut-être, nous, Français, tenir compte de cet état provisoire et en tirer des conclusions provisoires. Mais ne commençons pas, de grâce, à tomber dans l'illusion béate et surtout à installer dans nos cervelles des notions totalement inexactes, totalement absurdes. Et gardons toujours sous les yeux les paroles terribles de Lénine :

« La paix est un moyen d'accumuler des forces... L'histoire prouve que la paix n'est qu'une trêve pour la guerre et que la guerre n'est qu'un moyen d'avoir une paix meilleure... Profitez de la trêve qu'on nous donne pour créer de nouvelles armes. »

Quelques mots et leurs dates de naissances

Il est toujours très difficile de fixer très exactement la date où un mot a été employé pour la première fois ; on peut, néanmoins, l'indiquer souvent assez approximativement. Voici, pour quelques-uns des substantifs le plus en usage actuellement, les dates que l'on croit pouvoir leur assigner :

Socialisme est né en 1839 ; communisme en 1843 ; opportunisme en 1870, et collectivisme en 1880.

Pacifisme remonte seulement à 1901, et syndicalisme à 1907.

Quant à défaitisme, il est né pendant la guerre, comme chacun sait.

L'« insullite » vaincue

L'INCOMPARABLE Huron, qui est allé prendre aux Etats-Désossés un repos qu'il méritait bien, est sorti de sa retraite. Il reprendra incessamment ses billets quotidiens, à la grande joie des lecteurs de l'ORDRE. Le journal de l'élite, des vierges et des penseurs. Le Huron, toujours aussi impavide et bronzé, a envoyé de Chicago, à son Mégathérium folâtre et apprivoisé, la lettre suivante :

Chicago, Etats-Désossés,
ce 26e jour de novembre.

Le Huron au Mégathérium

O Mégathérium folâtre.

Le Huron sort de sa retraite, où il a puisé de nouvelles forces et où il s'est rafraîchi les esprits. Il a suivi un strict régime « cérébral » au pays des Visages-Pâles, des Dos-Verdâtres et des Hurons, dans ces Etats-Désossés où il lui a été possible, une fois dans son existence, de ne penser à rien. Ses lobes cervicaux et huroniques se sont parfaitement reposés. Il revient plein d'une noble ardeur, augmentée par la promesse que lui a faite son incomparable ami, le professeur Haddock, de collaborer à l'ORDRE.

Le Huron croit bon de faire savoir à son Mégathérium folâtre et apprivoisé qu'il n'aurait pas si tôt repris la plume, n'eût été un événement sensationnel qui s'est passé, bien entendu, aux Etats-Désossés. Si le Huron n'avait pas dépensé toutes ses économies à faire la noubba avec les jolies garces des bords du Michigan, il aurait certainement télégraphié à son journal le résultat surprenant américain du procès Insull. Mais le Huron était à sec et avait juste de quoi réintégrer son domicile extracanalal dans la métropole canadienne. Il s'est donc contenté d'une simple lettre, non affranchie.

Le Huron a assisté au dernier épisode de ce roman-cinéma qui s'appelle l'affaire Insull. Il s'était assis dans la salle du tribunal, à Chicago, et suivait avec une attention soutenue le résumé de l'affaire. Il laissait ses yeux errer du banc du jury à celui des accusés et contemplait de temps à autre le juge. Son puissant intellect (pas celui du juge, mais bien celui du Huron) lui faisait comprendre qu'il assistait à l'un des procès iniques de l'Histoire. Il se rendait compte que le malheureux Samuel et ses coaccusés étaient certainement innocents, car dans le cas contraire ils n'auraient pas comparu devant une cour d'assises. L'aurait que l'incomparable jury, d'une honnêteté reconnue, se refuserait à rendre un verdict infâme et infamant. Il était persuadé que seule une machination ignoble avait permis de traîner devant un tribunal Insull et ses amis.

Car le Huron, dans la sagesse est insondable, savait qu'il devait forcément en venir à la conclusion que les Etats-Désossés sont atteints de cette étrange maladie connue sous le nom d'« insullite », et qui ressemble fort à l'« espionnie » du temps de la guerre. Ayant suivi avec un soin particulier tout ce qu'on avait écrit sur les « scandales » Insull, le Huron avait jugé qu'Insull ne pouvait être qu'une victime, car jamais, au grand jamais, on n'a vu un maître du trust de l'électricité ou même de l'essence commettre un action criminelle. Tout au plus quelques petits financiers sans envergure commettent-ils de temps en temps des irrégularités, des erreurs, des imprudences. C'est justement parce qu'Insull était trop honnête qu'on n'a pas voulu de lui comme président de la commission hydroélectrique de Londres. C'est justement parce qu'il était visiblement innocent que les différents pays où il

est allé se réfugier ont refusé de l'extrader. C'est certainement parce qu'il ne faut pas toucher aux idoles que maintes personnes ont pris sa défense, que l'incomparable administration du grassouillet président Hoover n'a jamais pu se décider à poursuivre un malheureux qui n'avait pas réussi à vider toute l'eau du Michigan dans la capitalisation de ses entreprises. Décidément, les habitants de toute couleur qui habitent les Etats-Désossés ont plus d'à-propos, plus de justesse de raisonnement que le Huron ne leur en avait attribué. Il n'y a qu'en Irquoisie que l'on hurle contre les profiteurs, contre les trustards (pas ceux de l'essence ou du taxi), contre les exploiters du peuple. Rien de pareil aux Etats-Désossés, pour la bonne raison que tous les financiers d'une certaine envergure sont nécessairement des modèles de vertu puisqu'ils versent abondamment leurs dollars dans les trous du cul.

C'est pourquoi le Huron n'a nullement été surpris de l'acquiescement d'Insull. C'est un témoignage éclatant de l'honnêteté native du peuple des Etats-Désossés, de ses jurés et de ses juges. Les Etats-Désossés sont réhabilités aux yeux du monde par ce jugement incomparable. L'« insullite », cette perverse maladie, a reçu son coup de mort. Les financiers sont assurés d'être dorénavant à l'abri de la calomnie, de la rumeur infâme.

Le Huron s'en réjouit. Il trouve en effet scandaleux que l'on puisse faire subir une peine, même légère, à quelqu'un qui ne retrouve pas la bagatelle de 100 millions de dollars.

Voilà, cher Mégathérium folâtre et apprivoisé, ce que le Huron avait à dire sur l'affaire Insull. Il aurait autre chose à raconter, mais c'est évidemment une autre histoire.

Pour le moment, il se contente d'applaudir au verdict qui rend à Insull une virginité qui lui convient parfaitement, eu égard à son âge et à son passé.

LE HURON

Trouvailles bibliophiliques

On vient de découvrir, dans les combles de la bibliothèque municipale de Ferrare, sous une épaisse couche de poussière, un lot d'incunables et de manuscrits anciens d'un extraordinaire intérêt. Les trouvailles de ce genre ne sont pas exceptionnelles. Dans la maison de campagne de la famille Hopetown, Queensberry Castle, M. Tom Hodge avisa, en 1889, au fond d'un buffet, derrière des fioles médicinales, un gros volume : c'était la Bible de Gutenberg. En 1891, M. Raiton, ayant terminé l'examen de la bibliothèque de Canwick Hall, dans le Lincolnshire (Angleterre), démarra au valet de chambre s'il n'y avait pas d'autres livres dans la maison. Celui-ci répondit qu'il avait vu une caisse dans la remise. La caisse contenait entre autres le premier folio des œuvres de Shakespeare qui fut aujourd'hui la gloire de la collection Folger, à Washington.

M. Benoît Robillard

Dans mon article d'hier sur « les Canadiens-Français et les affaires », une distraction impardonnable m'a fait nommer continuellement Benoît Robitaille le nouveau gérant de district de la Compagnie du Téléphone. Son nom, comme on a dû le voir dans les autres journaux, est Benoît Robillard. Les lecteurs voudront bien corriger, j'espère que M. Robillard me pardonnera ce lapsus calami et que les lecteurs m'en excuseront.

Georges LANGLOIS

La critique des livres

I. — Louis BROMFIELD : *Hors la famille*. Cinq nouvelles traduites de l'anglais par Mmes Albert Guillaume et Berthe Vulliamin. Paris, Stock, 1934.

II. — Rainer Maria RILKE : *Lettres* (1900-1911). Traduites de l'allemand par MM. H. Zylinderberg et J. Nougayrol. Paris, Stock, 1934.

III. — Georges BUGNET : *Siraf*. Montréal, Editions du Totem, 1934.

I. — Louis Bromfield

ON LUI DOIT *The Scarlet Woman*, dont le thème aujourd'hui classique inspira à Fanny Hurst le schéma de *Back Street*. M. Francis de Miomandre écrit aux NOUVELLES LITTÉRAIRES que Mme Hurst a plagié Bromfield. Je ne le pense pas. L'humanité médiocre qui jette son masque dans les œuvres de M. Bromfield est si essentiellement américaine, elle emplit tellement la rue, les théâtres, les hôtels, les paquebots, elle est si bien celle qui grouille dans les bureaux, qui s'agit dans les cafés, qui erre dans les parcs, qu'elle ne peut pas paraître différente dans les œuvres de deux écrivains qui ont vu à travers elle. Louis Bromfield jouit pourtant d'une supériorité notoire sur tous les romanciers des Etats-Unis. Il sait mettre en scène les objets les plus ternes et les rendre aussi indispensables à ses drames que les choses essentielles. Et, comme un amateur de médailles, il retourne ses personnages avec un sourire navré, compatissant à leurs blessures, pitoyable pour leur insignifiance.

Hors la famille (THE LIFE OF VIRGIE WINTERS), la première des cinq nouvelles éditée chez Stock, est l'histoire d'une

grande fidélité. Ce qu'elle deviennent (MISS MEHAFFY) est le tableau de la vie artificielle des bars, boîtes de nuit et tripot de New-York : au centre, un petit animal de beau visage et de tête chaude, Baby Petersen, et la figure de Miss Mehauffy, une vieille fille qui, ayant cessé de vivre pour elle, s'est mise à vivre à travers les autres. Dans *De Luxe*, Louis Bromfield lève le masque de marionnettes ivres et misérables à bord d'un paquebot. Il y a d'abord Mona, la jeune femme si fatiguée de tourner en rond, si dégoûtée de sa vie artificielle et ridicule, si seule dans la foule, qu'elle va s'étendre un soir dans sa cabine et se dit : « Si un homme entrait, je n'aurais pas la force de le renvoyer. » Il y a Pat, qui a passé son existence à fuir sa propre lâcheté, et Fanny, la vieille femme du monde qui s'accroche désespérément aux amours qu'elle se paie. Il y a aussi Mistress Williston et le vieil Horace Ayres, qui se sont aimés jadis sans avoir le courage de leur amour. D'autres encore, fantômes secoués par le jazz-band, ivres de whiskey et de clameurs, tous charroyant en eux un mal incurable, une sorte de double existence toujours refoulée et toujours de plus en plus impérieuse. Bromfield torture ses personnages ; il les fait parler d'eux-mêmes d'une manière ignoble ; il les contraint d'être leurs propres juges. C'est navrant et magnifique. *Speakeasy* vaut pour les mêmes raisons. La cinquième nouvelle, *l'Ecouteuse* (THE LISTENER), est la tragédie d'une vieille dame riche qui se ruine elle-même en ruinant un homme qu'elle hait. Le secret qu'elle a saisi un soir déclenche le fameux krach de 1929, ébranle l'édifice gigantesque qui s'écroule sur elle, comme les éléments déchaînés par l'apprenti-sorcier de Gœthe.

Louis Bromfield possède l'art le plus difficile du romancier : ses personnages ne tournent pas au type comme ceux de Flaubert ou de Dickens, mais leurs drames intérieurs tendent à devenir classiques comme certains conflits du théâtre racinien. L'humanité qui l'intéresse est d'ailleurs la plus basse. Sauf quelques grandes figures comme Virgine Winters et Beppo l'ancien boxeur (eh oui, un boxeur aux impulsions romaines), tous les êtres de Bromfield se traînent dans des flaques d'eau, s'affaissent sous le poids de l'alcool au coin des tables. Ils sont vrais à faire frémir. Et leur créateur les jette sur les événements contre lesquels, l'un après l'autre, ils se brisent.

Pour Louis Bromfield, comme pour Huxley, la vie est tragique, et l'homme est ridicule comme un mauvais acteur dans un grand rôle.

Hors la famille renferme des longueurs et des maladroites. Il ne m'a pas semblé que les traductrices, Mmes Albert Guillaume et Berthe Vulliamin, aient toujours eu la main heureuse. Mais je n'ai pas l'intention de relever toutes leurs maladroites, car la traduction fait mieux que de suivre la lettre du texte anglais : elle en ranime l'esprit et le ton. Louis Bromfield ne perd en français ni sa lucidité, ni son coup de plume, ni le sourire désabusé qu'il promène sur ses personnages, comme un regret.

II. — Rainer Maria Rilke

Les traductions de la librairie Stock sont de qualité inégale, bien que la plupart (celles de Mansfield, de Vicki Baum, de Nietzsche) soient indispensables à tout homme cultivé. Je ne savais rien de Rilke avant de lire ses *Lettres*, rien sinon qu'il avait été le secrétaire de Rodin. MM. Zylinderberg et Nougayrol nous révèlent ici un poète de belle destinée, qui tient sa tradition lyrique des vieux maîtres de la gravure et des arts picturaux. Rilke a employé sa vie à jus-

tifier ses poèmes dans les œuvres de Van Gogh, Cézanne, Rodin, à se chercher des équivalences dans le domaine des arts plastiques. Ses lettres à Clara Rilke ouvrent des horizons merveilleux sur la peinture. Il a sur le coloris des réflexions d'une rare finesse :

(On peut imaginer que quelqu'un se mette en tête d'écrire une étude sur le bleu ; depuis l'épais bleu de cire des fresques pompéiennes, jusqu'à Chardin, jusqu'à Cézanne : quelle biographie ce serait !) Car le bleu, très particulier, de Cézanne a bien ses antécédents, il continue celui du XVIIIe, dépourvu de sa prétention par Chardin, au point d'être libre, chez Cézanne, de toute signification accessoire. Chardin a donc été, comme ailleurs, le véritable médiateur : ses fruits ne sont plus au tableau, ils sont éparés sur des tables de cuisine, ils n'exigent pas, de celui qui les mange, de belles manières. Chez Cézanne, ils ne sont plus comestibles du tout, tant ils sont devenus de dures réalités, tant leur présence obstinée repousse toute dent.

1905 est la période tragique de la vie de Rilke, celle où il cherche son expression, sa plénitude, la raison de son œuvre. Il travaille dans une mauvaise pièce du Quartier Latin, d'où lui arrivent, par vagues, les millions d'accords montant du cœur des grandes villes. Il se met à regarder à travers les choses ; il en découvre les lois secrètes. Seule Katherine Mansfield avait atteint avant lui ce degré d'intimité avec la nature où la qualité picturale des choses n'est plus rien au prix de leur valeur ineffable. Rilke apprend l'art de voir dans le commerce de Rodin, de Cézanne, et quelquefois, le soir, en se penchant sur des albums de Van Gogh. De Van Gogh, il écrit : « C'est une inexorable soif d'expression, qui finit par vaincre la peinture. » On peut le dire de Rilke lui-même. Ses Lettres ne sont pas un chef-d'œuvre ; elles sont mieux qu'un chef-d'œuvre : la recherche

patient et douloureuse du chef-d'œuvre impossible.

III. — Georges Bugnet

Siraf est un esprit, et même un esprit critique en diable. De tous les personnages de la littérature canadienne, qui semblent descendus d'un panneau-réclame tant ils sont faux, celui-là est bien le plus agréable et, pour tout dire, le moins sot. Siraf n'a pas de préjugés. Il cause avec l'autre et lui dit tout net ce qu'il pense du monde et des hommes. Et ce qu'il pense est amusant. M. Bugnet a trouvé ce truc habile pour nous dire, dans un style simple et généralement correct, ses idées sur la démocratie, le suffrage universel, le progrès mécanique, les utopies sociales, l'idée d'universalité, l'histoire, le caviar, le règne végétal, le dévouement, l'économie, l'école obligatoire et gratuite, le capitalisme et la culture des dahlias. On peut le trouver primaire par endroits, ce Siraf, mais n'oublions pas qu'il s'adresse aux quatre-vingt-dix mille électeurs de M. Houde, aux journalistes de la « Bonne Presse », aux lecteurs de l'ancien FILM FUN qui craindraient, en lisant l'ORDRE, de se damner. Donc Siraf a examiné le monde, et l'a jugé bien sagement organisé. D'abord, la démocratie :

Mais n'aperçois-tu pas que, surtout dans ce domaine que vous appelez une démocratie, presque personne n'est d'accord, même avec ses voisins, sur la façon de diriger les affaires du pays ? Et puis, mon cher, au vrai, la démocratie, parmi les hommes, ça n'existe pas. Avec toutes vos révolutions, depuis des siècles et des siècles, vous n'avez rien changé, sauf des étiquettes. Vous en êtes et en avez toujours été à la féodalité : la plèbe menée par les aristocrates. Si, jadis, le seigneur était obligé d'être à la fois, et intelligent, et fort, et courageux, afin de maintenir sa place contre les compétiteurs, aujourd'hui il lui suffit d'un cerveau retors, et encore plus, d'une langue bien pendue.

A la bonne heure ! Ce Siraf n'est pas une bête. Ne dit-il pas ailleurs que l'homme s'asservit lui-même en « prenant pour de la qualité les quantités de sa vie » ? Je ne peux pas croire que ce soit un personnage de la littérature canadienne qui parle ainsi. Il est sage comme le fou en liberté de Papin ! Siraf ne croit même pas aux trois mots de 93 : liberté, égalité, fraternité ! « Vos foules, dit ce pensionnaire de cabanons, ont choisi pour idoles, non ceux qui enseignent à bien penser et à bien agir, mais ceux qui vous amusent, et ceux qui vous exploitent. »

Sur beaucoup de choses, Siraf s'exprime de la sorte. Je ne partage pas ses vues sur la vie des peuples, qu'il assimile à des organismes animaux, destinés à mourir après une période plus ou moins longue de croissance. Même dans l'ordre strictement biologique, ce rapprochement est faux. L'animal meurt, comme l'individu, mais l'espèce subsiste, comme le milieu social. A la vie biologique des sociétés se superpose d'ailleurs une vie spirituelle et morale, qui peut déchoir mais non pas cesser d'exister. Siraf croit aussi que le génie est un produit anormal. Le génie est au contraire tout ce qu'il y a de plus normal, étant un parfait équilibre. L'anomalie, c'est l'absence de cet équilibre ou l'existence d'un génie spécial, comme la fécondité verbale de Victor Hugo, au détriment des facultés maîtresses. Enfin, pour Siraf, « la bête ne sait rien inventer » dans l'ordre économique, ce qui me semble une hérésie.

M. Georges Bugnet n'en mérite pas moins notre sympathie. Son Siraf est intelligent, et c'est plus qu'on ne saurait dire des meilleures œuvres de la littérature canadienne. Il symbolise le bon sens, un bon sens sommaire, peu occupé de profondeur, un bon sens en salopette. Pour cette raison, je m'etonnerais qu'il plût à beaucoup de gens.

Lucien PARIZEAU